

LES
OUVRIERS MINEURS
abonnés aux chemins de fer
EN BELGIQUE

PAR
ERNEST MAHAIM,
Professeur à l'Université de Liège

Adam Smith écrivait, en 1776 : « Malgré tout ce qu'on » a dit de la légèreté et de l'inconstance de la nature » humaine, il paraît évident, d'après l'expérience, que » l'homme est, de tous les bagages, le plus difficile à » transporter (1) ».

Cet aphorisme n'est plus vrai de la population en général, à notre époque de chemins de fer et d'automobiles en attendant l'ère des dirigeables et des avions.

Il l'est moins encore, en Belgique, de la population *ouvrière*. Non seulement on ne peut plus dire qu'il est plus commode de transporter la marchandise la plus pondéreuse d'un bout du territoire à l'autre qu'un ouvrier, mais le transport de la main-d'œuvre a pris chez nous, grâce aux abonnements de chemins de fer, une extension et une intensité dont le père de l'économie politique ne pouvait se faire aucune idée.

C'est en masses compactes, et parfois à de longues dis-

(1) *Richesse des nations*, liv. Ier, ch. VIII.

tances, que des ouvriers habitant la campagne se rendent, chaque jour ou une fois par semaine, dans les villes, dans les bourgs industriels, ou dans les endroits où se font de grands travaux publics.

C'est en grand nombre aussi que des ouvriers sont envoyés par leur patron pour faire une besogne au loin et rayonnent ainsi par le pays entier.

De sorte que la Belgique donne ce spectacle, unique au monde dans cette intensité, d'un pays où la main-d'œuvre est d'une extrême mobilité, et d'une mobilité particulière, celle d'un va-et-vient continu entre la résidence et le siège du travail.

Ce phénomène n'a pas été étudié jusqu'à présent avec l'attention qu'il mérite. Sans doute, on s'est depuis longtemps rendu compte qu'il y avait là, au point de vue social, au point de vue du recrutement des ouvriers et des salaires, un élément important de notre économie nationale. Mais on ne s'était jamais donné la peine d'en analyser les caractères et d'en rechercher les effets.

Il faut dire, d'ailleurs, que la statistique officielle était, à ce sujet, d'un laconisme décourageant.

Nous avons entrepris de combler en partie cette lacune. Nous avons eu la bonne fortune d'intéresser à cette étude M. le Ministre des chemins de fer et les fonctionnaires de son département, et, grâce à des relevés nombreux et variés, faits sur nos indications et à notre intention, nous avons été à même de présenter, dans un ouvrage récent, une série de résultats qui, bien que fragmentaires, ne manquent pas d'intérêt (1). Nous avons ainsi suppléé, en partie, à une tâche que l'Administration seule pourrait accomplir d'une façon complète.

(1) *Les abonnements d'ouvriers sur les lignes de chemin de fer belges et leurs effets sociaux*. — Bruxelles, MISCH ET THRON éditeurs (Études et mémoires de l'Institut de sociologie Solva), 1910, 1 vol. in-4o.

Mais nous ne nous sommes pas contenté d'enquêtes et de relevés administratifs. Nous avons eu soin d'aller visiter, chez eux, nombre d'ouvriers abonnés et de nous adresser, en même temps, aux industriels eux-mêmes.

L'industrie houillère nous a paru mériter une attention spéciale. C'est notre plus grande industrie, en ce sens qu'elle occupe le plus grand nombre d'ouvriers. Comme elle a besoin d'une quantité considérable de main-d'œuvre non-qualifiée, elle attire une foule d'ouvriers de la campagne, dont beaucoup sont abonnés au chemin de fer. Pas autant, peut-être, que les industries du bâtiment et des travaux publics, mais comme elle est beaucoup mieux connue, au point de vue statistique, et mieux délimitée localement, elle offre un champ d'observation plus commode.

C'est ainsi que nous avons été amené à adresser aux directeurs-gérants des principaux charbonnages du pays un questionnaire destiné à recueillir les renseignements essentiels sur leur personnel abonné.

Notre appel a, généralement, été entendu, et nous tenons à exprimer publiquement notre reconnaissance à ceux de MM. les Directeurs-gérants qui ont consenti à faire le sacrifice du temps précieux de leurs employés au profit de notre recherche.

Nous avons tiré de beaucoup de ces renseignements des résultats généraux que nous avons exposés dans l'ouvrage indiqué plus haut. Mais tout n'a pu y trouver place. Nous avons pensé que les lecteurs de cette revue prendraient quelque intérêt à un exposé spécial de notre enquête.

Il convient tout d'abord de rappeler quelques-uns des résultats de notre étude sur les abonnements d'ouvriers.

On sait qu'il existe sept catégories d'abonnements d'ouvriers :

1° Pour un déplacement, c'est-à-dire deux voyages, l'un aller et l'autre retour, par jour, pendant six jours de la semaine. Cette catégorie, dont la création remonte à 1869, est, de beaucoup la plus importante. Sur les 5,960,123 abonnements délivrés aux ouvriers de l'industrie en 1909, elle en comprenait 4,513,118. La distance maxima pour laquelle ces coupons sont délivrés est de 100 kilomètres ;

2° Pour un déplacement par jour pendant les sept jours de la semaine, abonnements destinés aux industries à feu continu. On en a délivré 276,613 en 1909. Même limite de distance ;

3° Pour un déplacement par semaine, départ le lundi, retour le samedi. Cette catégorie, qui a été créée par M. Vandenspeereboom en 1896, est la seconde en importance : 1,104,208 coupons en 1909. Il n'y a pas de limitation de distance ;

4° Pour un voyage simple par jour, pendant six jours par semaine, l'ouvrier prenant une autre voie que le chemin de fer pour le retour. Ils ne sont délivrés que pour des distances inférieures à 20 kilomètres. Catégorie beaucoup moins utilisée, naturellement : 34,566 coupons en 1909 ;

5° Pour un voyage simple par jour, pendant les sept jours de la semaine. Même limitation de distance. Catégorie insignifiante comme nombre : 1,618 coupons en 1909 ;

6° Les ouvriers de l'administration jouissent d'une réduction de 50 % sur les prix des abonnements d'ouvriers, déjà très réduits. Ils peuvent recevoir des abonnements :
a) pour un voyage aller et retour par jour, à six ou sept déplacements par semaine, limités aussi à 100 kilomètres : 439,514 coupons de ce genre ont été délivrés en 1909 ;

b) pour un voyage simple par jour, pour six ou sept jours : 6,092 coupons en 1909 ;

7° Les mêmes ouvriers obtiennent des abonnements pour un déplacement hebdomadaire, pendant douze semaines consécutives, sans limitation de distance : 3,630 coupons de ce genre ont été délivrés en 1909.

Pour se faire une idée de l'importance des abonnements d'ouvriers dans l'ensemble du trafic, il suffit de dire que sur 440,000 personnes qui se trouvent journellement sur les chemins de fer de l'Etat, il y a environ 200,000 ouvriers abonnés. De sorte que le railway national sert presque autant à transporter des ouvriers à prix réduit que d'autres voyageurs. C'est là, croyons-nous, un phénomène qui ne se retrouve sur aucun grand réseau de chemins de fer du monde.

Tout aussi unique est, proportionnellement, le nombre de personnes différentes qui utilisent, peu ou beaucoup, les coupons de semaine dans le courant d'une année. Nous l'évaluons à 325,000, c'est-à-dire entre le quart et le cinquième de la population ouvrière totale. Le nombre moyen de coupons utilisés par le même individu est beaucoup plus petit qu'on le croit communément. De sorte qu'il ne faut pas se représenter les abonnés comme voyageant tous continuellement : à côté d'un petit noyau d'ouvriers qui prennent le train chaque jour ou chaque lundi, il doit y avoir un très grand nombre de voyageurs *occasionnels*.

Il ne faut pas davantage se les représenter comme faisant généralement de longs trajets : le parcours moyen par abonné est de 19 kilomètres : 55 % des abonnés ne dépassent pas 20 kilomètres. La grande majorité effectue donc des parcours qui ne prennent pas plus de trois quarts d'heure — ce qui n'empêche que certains font journellement des trajets de 100 kilomètres, qui représentent, aller et retour, jusque cinq heures de voyage.

Nous avons étudié en détail la répartition géographique des abonnements. Nous avons pu dresser une série de cartes, où nous avons représenté l'*aire d'attraction* de beaucoup de stations. La plus saisissante est celle de Bruxelles, où l'on voit que la capitale appelle de la main-d'œuvre de presque tout le territoire.

Sur d'autres cartes, nous avons tracé l'*aire de dispersion* d'une trentaine de stations. On y constate que certaines d'entre elles envoient des ouvriers très loin, d'un bout à l'autre du pays; que d'autres les dirigent, par masses, sur certains points seulement.

Nous avons pu aussi circonscrire l'*aire du drainage* qu'opèrent diverses stations, sur les villages environnants. La station de Waremme, par exemple, a délivré en un an, des billets d'abonnements à des ouvriers résidant dans quarante-neuf communes voisines.

Un relevé des abonnements délivrés par toutes les stations du réseau de l'Etat, en janvier et juillet 1906, nous permet de connaître, par grandes catégories de métiers, la profession des abonnés, — ce que la statistique officielle n'avait jamais fait connaître jusqu'à présent.

Voici le tableau qui résume ces renseignements :

Répartition des abonnements délivrés
par toutes les stations du chemin de fer de l'Etat, en janvier et juillet 1906,
d'après la profession du titulaire.

PROFESSIONS	Nombre de billets délivrés		TOTAL	%
	à 1 dep'acement	à 6 ou 7 déplacements		
Ouvriers mineurs	23,316	74,296	97,612	10.00
Ouvriers d'usines	39,750	254,172	293,922	30.10
Ouvriers du bâtiment . . .	24,526	121,299	145,825	14.94
Terrassiers et manœuvres .	36,117	116,144	152,261	15.59
Autres ouvriers	33,271	152,374	185,645	19.01
Ouvriers de l'Administration	928	100,261	101,189	10.36
TOTAUX	157,908	818,546	976,454	100.00

Il résulte de ce tableau que c'est l'industrie, et particulièrement la grande industrie, qui attire le plus grand nombre d'abonnés, comme on devait s'y attendre. Il en résulte aussi que la masse des abonnés doit être fournie par la main-d'œuvre non-qualifiée : presque toute la catégorie des terrassiers et manœuvres, une bonne partie des « ouvriers du bâtiment », des ouvriers « d'usines » et des « autres » ouvriers étant composée de ces bras à qui l'on ne demande guère que de la force musculaire.

On voit que les *ouvriers mineurs* prennent 10 % des abonnements. C'est une proportion très considérable si l'on songe qu'elle ne se rapporte qu'à la seule industrie houillère (1), tandis que les autres catégories embrassent chacune un grand nombre d'industries.

Il valait la peine d'examiner en détail la répartition géographique de ces abonnements. C'est pourquoi nous avons dressé la carte ci-jointe (n° 1) qui donne, pour chaque station, le nombre d'abonnements délivrés sur le réseau de l'Etat à des *ouvriers mineurs* pendant les deux mois de janvier et juillet 1906. Nous y avons distingué les abonnements à un déplacement de ceux à six ou sept.

L'aire du marché du travail de l'industrie houillère s'y montre comme s'étendant presque à tout le réseau : 547 stations sont indiquées sur la carte, et s'il fallait tracer la ligne d'enveloppe des points extrêmes, on reculerait presque jusqu'à la frontière — sauf, bien entendu, le Luxembourg méridional. Nous aurons l'occasion plus loin de faire voir qu'il y a des ouvriers mineurs jusque dans l'extrême nord des provinces d'Anvers et de Limbourg.

A Bruges, nous avons relevé, lors d'une visite faite à la

(1) Exception faite pour un petit nombre de billets délivrés dans le Luxembourg à des ouvriers de mines de fer.

station, cinq noms d'ouvriers mineurs pour Marchienne-au-Pont, un pour Marcinelle, trois pour Charleroi, un pour Châtelineau, un pour Leval, un pour Strépy-Bracquegnies.

A Alost-Nord, on nous a fait voir des mineurs abonnés pour Courcelles-Motte, Châtelineau, Couillet, Forchies, Roux.

A Deynze, il y en a, en 1909, pour Trazegnies, Courcelles-Motte, Charleroi, Manage, Havré-Ville, Marchienne-au-Pont.

De Boom, un mineur se rend à Forchies, un autre à Gilly, un autre à Montignies-sur-Sambre.

Aux points les plus éloignés, ce sont naturellement des abonnements à un déplacement par semaine (indiqués en rouge sur la carte) qui sont délivrés.

Mais il est intéressant de voir jusqu'où s'étend le rayon de 100 kilomètres, maximum de la distance réglementaire des coupons à six déplacements. Courtrai, Deynze, Moorsel (au nord d'Alost), Duffel, Boisshot, Bourg-Léopold, Wychmael-Beverloo, Welkenraedt, Stoumont, Biron, Houyet, Romedenne-Surice, Neuville (près de Philippeville) comptent ainsi des ouvriers mineurs qui, chaque jour, font deux fois un trajet qui ne prend certainement pas moins de deux heures à deux heures et demie et atteint parfois trois heures. Voici un exemple entre autres. Deux ouvriers d'Alost-Nord sont du poste de nuit dans un charbonnage de Courcelles. Ils ont un abonnement à six déplacements. Ils partent à 15 h. 30 ou 16 h. 24 et reviennent le lendemain à 8 h. 14 ou 8 h. 34; le trajet dure, à l'aller 2 h. 25, au retour 2 h. 23.

Les régions drainées sont faciles à discerner. C'est la Campine, le pays de Diest, la Hesbaye et le sud du Brabant, puis le midi de la Flandre orientale. Toutes les stations pour ainsi dire du Limbourg, celles de la grande ligne de Louvain à Liège sont indiquées, et parfois avec des nombres très forts.

Sur la ligne de Louvain à Ottignies, nous trouvons le maximum, à Gastuche : 2,478. Mais suivez la ligne de Grammont à Enghien : cinq stations y avaient délivré chacune plus de 2,000 coupons, et la section toute entière atteignait le total de 8,571 billets, soit plus de 9% de l'ensemble. Plus au nord, dans les environs de Sotteghem, à l'ouest, jusque Audenaerde, ils sont plus clairsemés, ainsi qu'à Alost, où l'attraction de Bruxelles est probablement plus forte. Dans le Hainaut, naturellement, chaque station a des abonnés mineurs. Le chemin de fer du Nord, de Namur à Liège, n'est en blanc sur notre carte que faute de renseignements. Il n'est pas douteux qu'il a une clientèle très dense d'ouvriers mineurs.

L'*Atlas* du Recensement industriel de 1896 avait déjà révélé des indices de la situation décrite dans son ensemble par notre carte : on pouvait voir, dans le détail de son tableau II (pp. 21 à 46) et dans ses cartes XIX à XXII quelques cas isolés de mineurs des provinces d'Anvers et de Limbourg, venant travailler dans les charbonnages du Hainaut et de Liège. Mais on était loin de supposer, à cette époque, que le marché de la main-d'œuvre dans l'industrie houillère couvrait des régions aussi étendues et distantes. On ne pouvait imaginer non plus, à la lecture de l'*Atlas*, que tant d'ouvriers de la Flandre orientale étaient des ouvriers mineurs.

Il est bien probable, d'ailleurs, qu'il s'est produit dans ce sens des modifications importantes depuis 1896. L'augmentation générale des abonnements d'une part, la période de prospérité et de hauts salaires qu'a traversée l'industrie houillère d'autre part, doivent avoir eu pour effet d'arracher à leurs occupations agricoles un plus grand nombre d'ouvriers — ne fût-ce qu'occasionnellement.

Mais ce relevé et cette carte, qui datent déjà de près de quatre ans, ne nous font pas connaître la destination des

Ouvriers mineurs abonnés au chemin de fer

76

ANNALES DES MINES DE BELGIQUE

CHARBONNAGES	FOND			SURFACE			Ensemble				
	Ouvriers recensés	Abonnés au chemin de fer	%	Ouvriers recensés	Abonnés au chemin de fer	%	ABONNÉS AU CHEMIN DE FER				
							Ouvriers recensés	à 1 déplacement	à 6 ou 7 déplacements	Total	%
Bassin de Liège											
Hasard	966	91	9.4	364	37	10.2	1,330	25	103	128	9.6
Wérister	471	16	3.4	195	—	—	666	2	14	16	2.4
Est de Liège	401	1	0.2	154	5	3.2	555	—	6	6	1.1
Marihaye	1,999	237	11.8	885	108	12.2	2,884	32	313	345	11.9
Cockerill	1,008	44	4.4	279	26	9.3	1,287	34	36	70	5.4
Abhoos et Bonne-Foi-Hareng	904	113	12.5	295	32	10.8	1,199	41	104	145	12.1
Bonne-Espérance, Batterie et Violotte	2,102	73	3.5	942	200	21.2	3,044	121	152	273	9.0
Bonne-Fin	1,370	247	18.0	439	61	13.9	1,809	37	271	308	17.0
Bois d'Avroy	1,302	151	11.6	545	71	13.0	1,847	65	157	222	12.0
La Haye	1,742	146	8.4	712	38	5.3	2,454	106	78	184	7.5
Patience et Beaujonc	1,671	412	24.7	549	141	25.6	2,220	114	439	553	24.9
Ans et Rocour (1)	694	146	21.1	—	—	—	694	5	141	146	22.1
Espérance et Bonne-Fortune	1,757	297	16.9	528	74	14.0	2,285	144	227	371	16.1
Horloz	1,708	324	19.0	516	108	20.9	2,224	275	157	432	19.4
Gosson-Lagasse	1,703	219	12.8	546	69	12.6	2,249	215	73	288	12.8
TOTAL :	19,798	2,517	12.7	6,949	970	14.0	26,747	1,216	2,271	3,487	13.0
Bassin de Namur											
Falisolle	660	98	14.8	218	37	17.0	878	2	133	135	15.3
Tamines (1)	873	269	30.8	—	—	—	873	11	258	269	30.8
TOTAL :	1,533	367	23.9	218	37	17.0	1,751	13	391	404	23.1
Bassin de Charleroi											
Roton-Farciennes et Oignies-Aiseau	1,449	284	19.6	419	67	16.0	1,868	24	327	351	18.8
Poirier	827	51	6.2	353	22	6.2	1,180	60	13	73	6.2
Houillères-Unies du Bassin de Charleroi	2,463	217	8.8	879	137	15.6	3,342	93	261	354	10.6
TOTAL :	4,739	552	11.6	1,651	226	13.7	6,390	177	601	778	12.2
Bassin du Centre											
Ressaix, Leval, Péronnes et Sainte-Aldegonde	3,117	672	21.6	1,125	82	7.3	4,242	11	743	754	17.8
Mariemont et Bascoup	4,797	55	1.1	1,009	10	1.0	5,806	23	42	65	1.1
Haine-Saint-Pierre, Houssu et La Hestre	1,144	119	10.4	277	29	10.5	1,421	4	144	148	10.4
Bois du Luc	2,643	654	24.7	1,147	202	17.6	3,790	34	822	856	22.6
TOTAL :	11,701	1,500	12.8	3,558	323	9.1	15,259	72	1,751	1,823	11.9
Bassin du Couchant de Mons											
Produits (2)	—	59	—	—	49	—	3,447	—	108	108	3.1
Rieu-du-Cœur et La Boule	1,250	4	0.3	378	41	10.8	1,628	—	45	45	2.8
Nord du Flénu	601	58	9.7	250	—	—	851	1	57	58	6.8
Nord du Rieu-du-Cœur (2)	—	3	—	—	5	—	820	—	8	8	1.0
Hornu et Wasmes	2,470	5	0.2	733	49	6.7	3,203	—	54	54	1.7
Charbonnages du Hainaut	38	20	52.6	47	13	27.7	85	—	33	33	38.8
Nord de Genly	290	11	3.8	76	2	2.6	366	—	13	13	3.6
Charbonnages belges	4,480	—	—	1,720	27	1.6	6,200	—	27	27	0.4
Chevalières de Dour	406	1	0.2	151	6	4.0	557	—	7	7	1.3
Grande machine à feu de Dour (2)	—	3	—	—	11	—	528	—	14	14	2.7
Ouest de Mons	2,876	24	0.8	1,149	52	4.5	4,025	—	76	76	1.9
TOTAL :	—	188	—	—	255	—	21,710	1	442	443	2.0
TOTAL GÉNÉRAL :	—	—	—	—	—	—	71,857	1,479	5,456	6,935	9.65

LES OUVRIERS MINEURS

(1) Le dénombrement n'a porté que sur les ouvriers du fond.

(2) Le détail du personnel occupé n'a pas été fourni. Nous avons adopté, comme total, la moyenne du personnel occupé en 1908

abonnés. Nous savons bien, d'une manière générale, qu'ils ne peuvent se rendre que dans des localités du bassin houiller, mais nous ne savons pas dans lesquelles.

C'est pour en avoir une idée plus précise que nous avons entrepris notre enquête auprès des Directeurs de charbonnages.

Notre questionnaire demandait d'indiquer, pour chaque ouvrier, du fond et de la surface :

- 1° Sa spécialité;
- 2° S'il avait un abonnement de chemin de fer, et, dans l'affirmative, de quelle catégorie;
- 3° La station qui avait délivré l'abonnement;
- 4° La résidence habituelle de l'abonné : a) le dimanche; b) en semaine.

Tout le monde n'a pas répondu de la même manière à ce questionnaire. Les uns nous ont fourni les relevés originaux mêmes, ce qui nous a permis de faire le classement nous-même de la façon la plus complète. D'autres ne nous ont communiqué que les renseignements se rapportant aux abonnés. Il y a aussi de grandes différences dans les relevés en ce qui concerne l'indication des spécialités.

Commençons par étudier les résultats de notre enquête (voir le tableau des pages 76 et 77).

Sur les 113 exploitations houillères en activité en août-septembre 1909, nous avons l'état du personnel de 35 exploitations, qui comptent parmi les plus importantes, puisqu'elles occupaient 71,857 ouvriers, soit 48 % des ouvriers occupés par tous les charbonnages du pays.

C'est le bassin de Liège qui est le mieux représenté dans notre enquête, en ce sens que, si nous n'y comptons que 15 exploitations sur 41, elles occupaient 26,747 ouvriers sur 36,194, soit 73 %.

Dans le bassin du Centre, nous relevons 4 exploitations sur 8, avec 15,259 ouvriers sur 21,593, soit 70 %.

Dans le bassin de Namur, notre enquête porte sur deux exploitations, occupant 1,751 ouvriers sur 5,032.

Dans le bassin du Couchant de Mons, nous groupons 11 charbonnages sur 20, et ils occupaient 21,710 ouvriers sur 40,070.

C'est dans le bassin de Charleroi que nous avons rencontré le moins de faveur : nous n'y connaissons que 3 charbonnages sur 33, occupant 6,390 ouvriers sur 47,178.

Il serait téméraire de généraliser sans réserve nos observations. Nous ne savons pas si les résultats d'une enquête portant sur la totalité des charbonnages coïncideraient avec les nôtres. Les différences sont, en effet, très considérables non seulement de bassin à bassin, mais de charbonnage à charbonnage. S'il est vraisemblable que le grand nombre d'exploitations qui nous manque dans le bassin de Charleroi a une forte proportion d'abonnés, il est probable aussi que la majorité des petits charbonnages de tous les bassins ainsi que ceux du Couchant de Mons qui nous échappent, ne compte pas beaucoup d'ouvriers abonnés. Quoi qu'il en soit, notre enquête, toute partielle qu'elle est, nous permet de nous faire une idée approximative de l'ensemble.

Sur les 71,857 ouvriers recensés, 6,935 ont été trouvés porteurs d'abonnements de chemin de fer. Observons d'abord qu'ici nous ne sommes plus limités aux abonnements du chemin de fer de l'Etat, comme dans notre carte n° 1. Il y a, parmi ces ouvriers mineurs, des abonnés des chemins de fer du Nord et des Vicinaux. En outre, certains abonnés ne sont pas des abonnés à la semaine : quelques-uns sont des abonnés « ordinaires », c'est-à-dire porteurs d'abonnements trimestriels, semestriels ou même annuels.

La proportion d'abonnés est donc de 9.65 % pour l'ensemble des charbonnages qui figurent à notre relevé.

Mais les différences de bassin à bassin sont énormes.

Le bassin du Couchant de Mons donne la plus faible proportion : ses 443 abonnés ne représentent que 2.2 % des ouvriers dénombrés. Cependant, ce bassin est rapproché d'un foyer de dispersion actif : le midi de la Flandre orientale, qui envoie des ouvriers beaucoup plus loin, notamment dans le bassin de Charleroi. On nous a donné de ce fait plusieurs raisons. La principale est que les houillères du Borinage ont, autour d'elles, une population indigène accoutumée au travail de la mine depuis des siècles et suffisamment nombreuse. En outre, les salaires du Borinage sont inférieurs à ceux du Centre et de Charleroi. Le campagnard qui vient chercher du pain au charbonnage se portera naturellement là où il pourra gagner davantage. On ajoute, enfin, une raison psychologique : le Borain aurait mauvaise réputation. On lui prête des dispositions peu accueillantes, notamment pour le Flamand. Nous avons entendu dire par des ouvriers de Grammont qu'ils préféreraient travailler dans le Centre et à Charleroi plutôt qu'au Borinage (1). Dans quelle mesure cette opinion est-elle générale ? C'est ce qu'il nous est difficile de dire.

Quoi qu'il en soit, il semble que la proportion d'abonnés reste minime dans *tous* les charbonnages du Couchant de Mons. C'est cette faible proportion qui fait tomber notre moyenne générale en-dessous de 10 %. Si l'on fait abstraction du Couchant de Mons, en effet, nous arrivons à 12.94 % pour l'ensemble des autres bassins.

Dans le Centre, nous comptons 1,823 abonnés sur 15,259 ouvriers, soit 11.9 %. Mais il y a de grandes

(1) Et cependant, un ouvrier nous a assuré « qu'on se battait tous les dimanches » entre Flamands et Wallons dans la localité du Centre où il allait travailler.

différences entre les diverses exploitations. Tandis que les charbonnages de Mariemont et Bascoup n'ont que 1 % d'abonnés, les trois autres charbonnages observés en ont 10.4, 17.8 et 22.6. L'écart nous a paru tellement considérable, que nous avons demandé aux charbonnages de Mariemont et de Bascoup une vérification supplémentaire. On y a confirmé les premiers chiffres en les expliquant : « L'exploitation, qui est établie depuis plus d'un » siècle, a vu se grouper autour de ses sièges une population ouvrière stable. De là le petit nombre d'ouvriers » nomades ». Les charbonnages voisins étant plus récents ont dû faire appel, dans une plus large proportion, à des ouvriers du dehors avant d'avoir concentré, entre autres dans leurs nombreuses maisons ouvrières, un noyau de travailleurs permanents et sédentaires (1).

Le bassin de Charleroi, qui n'est pas suffisamment représenté dans notre enquête, accuse 12.2 % d'abonnés ; un charbonnage en compte 6.2, l'autre 10.6, le troisième 18.8.

Les deux exploitations du bassin de Namur ont ensemble 23.1 % d'abonnés, l'un 15.3 et l'autre 30.8 %. Mais, pour ce dernier, le relevé n'a porté que sur les ouvriers du fond.

Dans le bassin de Liège, nous pouvons baser nos calculs sur une plus large portion des charbonnages, puisque nous y embrassons les trois quarts de la population ouvrière. Ici, les 3,487 abonnés représentent 13 % des ouvriers recensés. Mais il y a encore de grandes différences entre les exploitations. Tandis que celles de la rive droite de la Meuse, entre autres du pays de Herve, ne comptent que peu d'abonnés, d'autres, notamment au nord de Liège, en ont jusque 24.9 %.

Le tableau des pages 76-77 permet de voir quelles caté-

(1) La possession de nombreuses maisons ouvrières n'a pas, cependant, une influence décisive : parmi les charbonnages du bassin de Liège ayant le plus d'abonnés, il s'en trouve qui ont beaucoup de maisons ouvrières.

ries d'abonnements sont utilisées par les ouvriers. Dans le Borinage, il n'y a pour ainsi dire que des abonnés à six ou sept déplacements par semaine. Cela revient à dire qu'ils habitent à de faibles distances. La proportion est encore dans le même sens dans le Centre et dans le bassin de Namur : 96.1 et 96.7 % d'abonnés à six ou sept déplacements. A Charleroi, la proportion est de 77.2 %. A Liège, elle tombe à 68 %, ce qui veut dire que 32 % des abonnés viennent d'assez loin pour préférer loger pendant la semaine auprès des charbonnages.

Voyons maintenant d'où viennent ces abonnés.

C'est ce que font voir les cartes nos 2, 3, 4 et 5.

Le Borinage se contente d'appeler surtout des ouvriers du Hainaut, et ne demande que quelques unités en Flandre.

Le Centre fait appel en une plus large proportion aux Flamands ; il va en chercher jusqu'en Flandre occidentale (Dixmude), puis en Flandre orientale, où les chiffres grossissent considérablement du côté de Grammont, et jusque dans la province d'Anvers ; mais il en emprunte aussi pas mal au Brabant méridional. Les six stations de Grammont, Viane-Moerbeke, Gammerages, Thollembeek, Hérimmes-lez-Enghien et Enghien ne comptent pas moins de 469 abonnés, soit près de 25 %. A Viane-Moerbeke, il y en a 148 qui font le trajet tous les jours ; 142 sont des ouvriers du fond, 6 des ouvriers de la surface.

Dans le bassin de Charleroi, nous voyons encore des ouvriers venir de très loin : de Flandre, du pays d'Anvers et des environs d'Aerschot ; mais le centre de gravité de l'aire d'attraction se porte vers le nord-ouest, c'est-à-dire dans le Brabant et la Hesbaye.

L'attraction de nos deux charbonnages du bassin de Namur s'exerce presque exclusivement vers le nord, jusque

Turnhout. Il semble qu'elle n'a pu s'étendre dans les domaines conquis par les charbonnages carolorégiens, ni par ceux du pays de Liège. Elle s'est donc limitée aux villages voisins et le long des lignes de chemins de fer qui, du sud au nord, vont jusque dans la province d'Anvers.

Quant au bassin de Liège, c'est toute la Campine et la Hesbaye qu'il draine ; quelques unités sont enlevées, à très longue distance, en Flandre et même en Luxembourg. Mais ce sont des exceptions ; la masse vient de ces deux réservoirs de main-d'œuvre non-qualifiée qui se trouvent au nord-ouest de la province de Liège, et dans tout le Limbourg. De ceux-ci, l'un est wallon, l'autre flamand ; tous deux, sont des régions essentiellement agricoles.

En ce qui concerne la Campine limbourgeoise, l'intérêt de notre carte saute aux yeux : elle montre que les charbonnages du pays de Liège ont déjà commencé l'éducation professionnelle de la population. Quand les puits du nouveau bassin s'ouvriront, ils trouveront autour d'eux sinon toute la main-d'œuvre dont ils ont besoin, du moins une partie considérable. Les haveurs probablement feront défaut, mais n'est-ce rien d'avoir déjà, toute formée, une population de manœuvres et d'ouvriers de nuit ?

D'autre part, on ne peut s'empêcher de penser que, le jour où la Campine aura à employer ses enfants dans ses propres charbonnages, le recrutement de la main-d'œuvre du bassin de Liège deviendra plus malaisé. Par qui remplacera-t-on ces Campinois qui nous viennent aujourd'hui par trains entiers ? C'est le secret de l'avenir. La transformation ne se fera, il est vrai, que lentement ; mais elle n'en sera pas moins profonde, et elle pourra avoir des conséquences capitales pour les charbonnages liégeois, et pour le prix du charbon. Faut-il répéter, en passant, que l'on ne devrait pas laisser échapper l'occasion de faire

des observations statistiques et sociologiques sur tous les changements qui vont s'opérer incessamment.

Nous avons distingué, dans notre tableau des pp. 76-77 et sur nos cartes, les ouvriers du fond et les ouvriers de la surface.

Si l'on veut considérer d'abord les nombres absolus, on examinera les cartes. Celle du bassin de Liège est celle qui indique le plus grand nombre d'ouvriers de la surface, notamment ayant des abonnements à un déplacement. Mais il est visible aussi que la teinte rouge est dominante parmi les abonnés du bassin du Couchant de Mons. Dans le Centre, au contraire, il paraît y en avoir moins, comme dans le bassin de Namur — où notre enquête est d'ailleurs incomplète à cet égard, tous les charbonnages ne nous ayant pas fourni des renseignements relatifs aux ouvriers de la surface.

Mais il convient d'envisager les chiffres proportionnels contenus au tableau des pp. 76-77. Dans le bassin de Liège et dans celui de Charleroi, on demande relativement un peu plus d'ouvriers de surface aux abonnements que d'ouvriers du fond. Mais la différence n'est pas grande. Dans le Centre, au contraire, la proportion est renversée : il y a plus d'ouvriers du fond abonnés, et ce sont surtout des ouvriers du fond qui viennent de loin — tandis qu'à Charleroi, parmi les « Flamands » abonnés, il y a des ouvriers de la surface. Nous ne parlerons pas des bassins de Namur ou du Borinage, parce que nos chiffres y sont, sous ce rapport, incomplets.

Quelques-uns des relevés qui nous ont été fournis ont été assez détaillés pour que nous puissions distinguer les

abonnés d'après leur spécialité (1). Nous trouvons ainsi dans deux charbonnages du bassin de Liège et un du Centre les nombres suivants :

SPECIALITÉS	1er charbonnage du bassin de Liège	2me charbonnage du Bassin de Liège	Un charbonnage du Centre
FOND :			
Surveillants	1	15	4
Abatage	4	34	95
Chargement, transport et extraction	168	82	261
Ouverture et entretien des galeries et divers .	124	106	294
SURFACE :			
Ouvriers de métiers	5	54	91
Manutention, manœuvres et travaux divers .	69	54	111
TOTAUX	371	345	856

Il est vraisemblable que la grande majorité des ouvriers mineurs abonnés est constituée par des ouvriers non-qualifiés : manœuvres du fond et de la surface, ouvriers de nuit employés à l'ouverture et l'entretien des galeries. L'ouvrier de jour, l'abatteur notamment, est, probablement plus sédentaire, de même qu'il est aussi le mieux payé. Cependant, il ne faudrait pas généraliser d'une manière absolue. On trouvera facilement, dans le Hainaut par exemple, des abatteurs abonnés, voyageant à courte

(1) Nous devons des remerciements à M. l'Inspecteur Général Libert, qui a bien voulu nous donner les indications nécessaires pour ranger les diverses spécialités dans les catégories énumérées au tableau, chose rendue parfois bien difficile par suite des différences dans les dénominations de bassin à bassin.

distance. De même, dans les abonnés Hesbignons, il y a d'excellents ouvriers de métiers de la surface. Mais nous avons souvent entendu dire que les abonnés Campinois des charbonnages de Liège et les Grammontois des houillères du Hainaut sont surtout des boiseurs, des bosseurs et des coupeurs de murs de l'équipe de nuit.

Cette vue paraît être confirmée par les chiffres suivants, qui indiquent le nombre d'abonnés d'un charbonnage de Liège proportionnellement au total des ouvriers de chaque spécialité :

SPÉCIALITÉS	Ouvriers occupés Total	Abonnés	
		Total	%
Abateurs de jour	148	3	2.0
Hayeurs de nuit	30	10	33.3
Bosseurs de jour.	18	8	44.4
Id. de nuit	53	22	41.5
Manœuvres de jour	176	14	8.0
Id. de nuit	185	46	25.0
Boiseurs de nuit	68	24	35.3
Bacneurs	42	23	54.7
Maçons	4	1	25.0
Ouvriers des spécialités du fond énumérées	724	151	20.8
Ouvriers de métier, surface	196	8	4.0
Manœuvres	349	63	18.0
Ouvriers de la surface	544	71	13.0

On voit qu'abstraction faite pour les bosseurs de jour — où les chiffres sont d'ailleurs trop faibles pour que le

pourcentage ait quelque signification — c'est parmi les spécialités d'ouvriers occupés la nuit et parmi les moins qualifiés que se trouvent les plus forts contingents d'abonnés.

Si l'on pouvait étudier en détail la provenance, les allées et venues périodiques des ouvriers d'une région déterminée, de chaque charbonnage ou d'un groupe de charbonnages, on en tirerait, nous n'en doutons pas, des enseignements intéressants au sujet du recrutement de notre main-d'œuvre. Une étude de ce genre pourrait déjà être entreprise à l'aide des documents de notre enquête. Malheureusement, nous ne disposons pas de la place nécessaire pour les mettre *in extenso* sous les yeux de nos lecteurs et nous sommes bien obligé de faire un choix.

Le problème le plus captivant est celui de la concurrence victorieuse faite par l'industrie à l'agriculture.

Un jour que nous nous trouvions dans les bureaux de la station de Louvain, on y délivra coup sur coup une douzaine d'abonnements à des ouvriers mineurs. On nous apprit qu'un porion d'un charbonnage de Charleroi se trouvait dans le pays et embauchait des ouvriers.

Voilà un exemple de la main-mise, consciente et voulue, de l'industrie sur la main-d'œuvre agricole.

Certains esprits pourront y voir une pratique à condamner. Nous pensons, au contraire, qu'étant donnée l'attraction constante, générale, inévitable, que l'industrie exerce sur les campagnards, la situation est infiniment meilleure chez nous que dans d'autres pays.

Qu'arriverait-il, en effet, s'il n'y avait pas d'abonnements d'ouvriers ? Il arriverait ce qu'on constate en Allemagne, dans les bassins de la Ruhr et de la Westphalie : les charbonnages de ces régions ont constamment des agents recruteurs en Pologne. C'est par trains entiers qu'ils

expédient des ouvriers d'un bout de la Prusse à l'autre. Mais ces ouvriers sont de véritables immigrants. Il faut les établir, les loger, les entasser autour des charbonnages. Ce sont des déracinés, qui vont former, autour des puits, l'armée de réserve.

L'abonné de Louvain, au contraire, qui revient tous les jours ou tous les samedis chez lui, n'est pas arraché violemment à son pays et à son village. Il y reste lié — par des liens qu'il peut renouer à son gré. Si la vie d'ouvrier mineur ne lui plaît pas, il aura vite fait d'abandonner son abonnement — et si la terre lui offre de nouveau un salaire convenable, on le verra retourner aux champs.

Un directeur de charbonnage de Liège nous a assuré avoir perçu l'effet d'un relèvement de salaires dans l'agriculture sur le recrutement de ses ouvriers campinois.

Nous possédons ainsi dans les abonnements un appareil régulateur de l'emploi des ouvriers, extrêmement précieux. Il nous évite des crises de chômage qui pourraient être dangereuses pour la sécurité publique, en même temps qu'elles sont désastreuses pour les ouvriers.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les résultats généraux de notre enquête : nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage indiqué plus haut, où nous avons consacré un chapitre aux effets des abonnements d'ouvriers sur le marché du travail.

On y verra que, sans taire les inconvénients que notre système de transport intensif des ouvriers entraîne au point de vue de la santé, de la vie de famille et de la moralité, nous le considérons, dans l'ensemble, comme une institution salutaire. Au point de vue économique en général, elle participe à toutes les bonnes influences du perfectionnement des moyens de transport : elle élargit le marché de

la main-d'œuvre et son emploi, elle nivelle les salaires et les prix des produits, en unifiant et généralisant la concurrence; elle diminue la rente, et tous les monopoles dus aux situations locales.

Au point de vue social, nous y voyons un précieux instrument de l'intégration sociale, qui mélange les races et les conditions, au profit de l'ensemble.

Il suffirait, croyons-nous, de quelques mesures de réformes administratives pour atténuer considérablement les inconvénients actuels.

Nous mettons plus loin sous les yeux du lecteur :

1° Une planche (n° 6) contenant la reproduction de cartes de l'aire d'attraction de quatre charbonnages du bassin de Liège (cartes n°s 6, 7, 8 et 9).

On peut s'y rendre compte de l'étendue de l'action exercée par chaque exploitation.

2° Trois relevés complets, avec cartes (n°s 10, 11 et 12, pl. 7), des renseignements relatifs à trois charbonnages, l'un du Centre, les deux autres du bassin de Liège.

Ces relevés montrent la variété des informations que renferment nos dossiers, quand les réponses à notre questionnaire ont été suffisantes.

Nous les groupons en quatre tableaux.

Le premier, intitulé : *l'aire d'attraction*, indique les communes qui sont la résidence habituelle de tous les ouvriers, en distinguant ceux-ci en cinq catégories pour le fond et trois catégories pour la surface.

Le second ne se rapporte qu'aux abonnés au chemin de fer. Il donne leur nombre, les catégories d'abonnements utilisées et la station de départ.

Le troisième s'occupe des abonnés qui ont une résidence autre que la commune où se trouve la station de départ de

leur abonnement. Il est intitulé : *trajets à faire à pied* parce que c'est le plus souvent à pied que la distance doit être franchie. Mais nous savons qu'elle l'est parfois en tramway, en vicinal ou à bicyclette.

Le quatrième tableau est celui des *mi-déracinés*. Nous y distribuons les abonnés à un déplacement par semaine d'après la commune où ils prennent leur logement pendant les jours ouvrables et nous indiquons en même temps la commune où ils séjournent le dimanche. Ici encore, si l'on entrait dans le détail, on trouverait une page curieuse de notre histoire économique : c'est le groupement des individus, d'après leur village d'origine, et d'après leur profession, à l'endroit où peut-être ils vont s'établir définitivement et faire souche.

L'ensemble de notre enquête fait regretter que des observations systématiques n'aient pas été entreprises depuis longtemps sur tous les phénomènes sociaux qui sont associés aux abonnements d'ouvriers. Rien ne serait plus instructif pour la connaissance de notre économie nationale et de nos populations.

ANNEXES

Charbonnage de l'Espérance et Bonne-Fortune (les 3 sièges réunis).

I. — AIRE D'ATTRACTION

RÉSIDENCE habituelle	FOND					SURFACE			TOTALX
	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage lavage, chargement et transport	Travaux divers	
Alken	—	—	15	4	—	—	5	—	24
Alleur	—	6	6	14	2	—	4	—	32
Angleur	—	—	—	—	—	2	—	—	2
Ans	1	20	59	42	—	15	17	9	163
Asch	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Attenhoven	—	—	—	4	—	—	1	—	5
Awans	—	10	9	17	—	2	1	1	40
Beverst	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Bierset	—	5	2	6	—	—	—	—	13
Bilsen	—	—	—	1	—	—	1	—	2
Borloo	—	—	—	2	—	—	—	—	2
Bourg-Léopold	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Braives	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Budingén	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Chénée	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Corswarem	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Cortenbosch	—	—	2	1	—	—	—	—	3
Cosen	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Coursel	—	—	4	1	—	—	—	—	5
Curange	—	—	2	—	—	—	—	—	2
Diepenbeek	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Diest	—	1	6	2	—	—	—	—	9
Donck	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Dormael	—	—	—	2	—	—	3	—	5
Esemael	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Eygen-Bilsen	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Fize-le-Marsal	—	—	—	5	—	—	1	—	6
Fologne	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Geet-Betz	—	—	2	2	—	—	—	—	4
Gelinden	—	—	2	1	—	—	—	—	3
Genck	—	—	—	1	—	—	1	—	2
Gingelom	—	—	2	4	—	—	1	—	7
Glain	2	27	64	48	3	12	28	7	191
Godscheid	—	—	—	2	—	—	—	—	2
Gossoncourt	—	—	3	—	—	—	1	—	4
Goyer	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Grâce-Berleur	—	67	75	47	6	10	43	8	256
Graesen	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Haelen	—	—	1	—	—	1	2	—	4
Halle-Boyenhoven	—	—	1	2	—	—	—	—	3
Hasselt	—	—	1	1	—	—	4	—	6
Heelenbosch	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Heers	—	—	1	—	—	—	1	—	2
Herck-la-Ville	—	—	—	2	—	—	—	—	2
A REPORTER	3	136	264	219	11	42	118	26	819

RÉSIDENCE habituelle	FOND					SURFACE			TOTALX
	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers	
REPORT	3	136	264	219	11	42	118	26	819
Herck-St-Lambert	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Heppen	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Hodeige	—	1	6	—	—	—	1	—	8
Hognoul	—	—	—	1	—	—	1	—	2
Hollogne-aux-Pierres	—	17	13	4	—	2	—	—	36
Horpmael	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Houppertingen	—	—	7	4	—	—	1	—	12
Houtain-l'Évêque	—	—	4	—	—	—	—	—	4
Jemeppe-sur-Meuse	—	3	4	—	—	—	1	—	8
Jeneffe	—	—	—	2	—	—	—	—	2
Kerkom	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Kerniel	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Koninxheim	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Landen	—	—	—	—	—	—	2	—	2
Lantin	—	—	—	2	—	—	—	—	2
Lantremange	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Léau	—	—	4	7	—	—	6	—	17
Les Waleffes	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Liège	11	63	84	79	5	19	14	12	287
Liers	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Linckhout	—	—	—	1	—	—	1	—	2
Loncin	—	2	10	3	—	6	4	2	27
Lowaije	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Loxbergen	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Lummen	—	—	6	1	—	—	—	—	7
Malderen	—	—	1	—	—	—	1	—	2
Mall	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Marlinne	—	—	2	1	—	1	—	—	4
Meerhout	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Melckwaser	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Melveren	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Molderynck	—	—	—	2	—	—	—	—	2
Momalle	—	—	1	3	—	—	—	—	4
Mons	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Montegnée	14	114	155	134	13	40	78	28	576
Montenaeken	—	—	—	3	—	—	4	—	7
Munsterbilsen	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Neerheylyssen	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Neerwinden	—	—	2	2	—	—	3	—	7
Niel-Saint-Trond	—	—	1	1	—	—	2	—	5
Nieuwerkerken	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Noville	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Odeur	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Olmen	—	—	3	—	—	—	—	—	3
Oostham	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Opheers	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Ordange	—	—	2	—	—	—	—	—	2
Oreye	—	—	—	1	—	—	—	—	1
À REPORTER	28	336	579	482	29	110	243	69	1876

RÉSIDENCE habituelle	FOND					SURFACE			TOTALX
	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers	
REPORT	28	336	579	482	29	110	243	69	1876
Orsmael	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Othée	—	—	—	1	—	2	—	—	3
Ougrée	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Pael	—	—	5	—	—	—	—	—	5
Pousset	—	—	—	4	—	—	—	—	4
Quaedmechelen	—	—	5	2	—	—	—	—	7
Remicourt	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Rocour	—	—	—	1	—	—	—	—	2
Roloux	—	—	—	—	—	—	2	—	2
Rummen	—	—	1	—	—	—	1	—	2
Russon	—	—	—	3	—	—	—	—	3
Rijckel	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Saint-Nicolas	10	43	64	50	4	15	48	13	247
Saint-Trond	—	—	31	8	—	—	1	—	40
Schaffen	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Schalkhoven	—	—	—	—	—	2	—	—	2
Seraing-sur-Meuse	—	—	—	1	—	—	—	—	2
Strockroye	—	—	—	1	—	—	—	—	5
Tessenderloo	—	—	5	—	—	—	—	—	5
Tilleur	—	1	—	—	1	1	—	—	3
Tirlemont	—	1	—	—	—	—	—	—	3
Tongres	—	—	—	7	—	—	—	—	12
Ulbeek	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Velm	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Velroux	—	—	—	1	—	—	1	—	3
Villers-l'Évêque	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Vliermaelroodt	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Voroux	—	1	1	2	—	—	—	—	4
Vorst	—	—	2	1	—	—	—	—	3
Walsbetz	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Wamont	—	—	1	4	—	—	—	—	6
Waremmes	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Wellen	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Wilderen	—	—	—	—	—	—	7	—	7
Xhenedremael	—	—	—	5	—	—	—	—	5
Zepperen	—	—	5	3	—	—	3	—	11
Zolder	—	—	2	1	—	—	—	—	3
Inconnue	—	—	3	5	—	—	3	—	11
Totaux	39	382	716	586	34	132	313	83	2285
Abonnés	1	4	168	124	—	5	68	1	371
Pour cent	2.6	1.—	23.5	21.2	0	3.8	21.7	1.2	16.1

FOND : Nombre d'ouvriers : 1.757
SURFACE : Nombre d'ouvriers : 528

Abonnés : 297
Abonnés : 74

Pour cent : 16.8
Pour cent : 14

STATIONS ayant délivré les abonnements	Abonnés			FOND				SURFACE		
	à 6 ou 7 déplacements	à 1 déplacement	TOTAL	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers
Alken	9	16	25	—	—	15	5	—	5	—
Asch	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—
Attenhoven	5	—	5	—	—	—	4	—	1	—
Beverst	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Bierset-Awans	7	—	7	—	—	—	—	—	—	—
Bilsen	2	1	3	—	1	2	4	—	—	—
Bleret	2	—	2	—	—	—	2	—	1	—
Bourg-Léopold	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—
Budingen	2	2	4	—	—	3	1	—	—	—
Cortenbosch	7	2	9	—	—	5	4	—	—	—
Crisnée-Thys	3	—	3	—	—	—	3	—	—	—
Cumptich	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—
Deurne-lez-Diest	—	4	4	—	—	4	—	—	—	—
Diest	6	5	11	—	1	7	3	—	—	—
Donck	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—
Dormael	—	2	2	—	—	—	—	—	2	—
Esemael	9	2	11	—	—	5	4	—	2	—
Eygen-Bilsen	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Fexhe-le-Haut-Clocher	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Geet-Betz	1	6	7	—	—	4	2	—	1	—
Gelinden	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—
Genck	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—
Gingelom	16	—	16	—	—	3	8	1	4	—
Haelen-lez-Diest	—	1	1	—	—	1	—	—	—	—
Halle-Boyenhoven	5	—	5	—	—	—	1	—	4	—
Hasselt	6	7	13	—	—	4	4	—	5	—
Heers	1	2	3	—	—	—	—	—	2	—
Heppen	—	7	7	—	—	5	2	—	—	—
Hoesselt	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Houppertingen	2	8	10	—	—	5	4	—	1	—
Kermpt	—	1	1	—	—	1	—	—	—	—
Kerniel	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—
Landen	5	—	5	—	—	2	1	—	2	—
Latinne (Braives)	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—
Léau	8	7	15	—	—	4	9	—	2	—
Linckhout	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—
Momalle	6	—	6	—	—	1	5	—	—	—
Montenaeken	4	—	4	—	—	—	—	—	4	—
Munsterbilsen	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—
Nederheim	1	—	1	—	—	1	—	—	—	—
Neerlinter	1	1	2	—	—	1	—	—	1	—
Neerwinden	8	—	8	—	—	2	2	—	4	—
Odeur (Kemexhe)	1	—	1	—	—	—	1	—	—	—
Oostham	—	11	11	—	—	8	3	—	—	—
Ordange	—	10	10	1	—	5	3	—	1	—
Oreye	2	1	3	—	—	1	2	—	—	—
Othée	—	2	2	—	—	—	—	2	—	—
Racour	2	—	2	—	—	—	2	—	—	—
Remicourt	10	1	11	—	1	6	3	—	1	—
Rosoux-Goyer	7	—	7	—	—	1	6	—	—	—
Saint-Trond	41	—	41	—	—	32	8	—	1	—
Schaffen	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—
Schuelen	1	6	7	—	—	6	1	—	—	—
Tessengerloo	—	9	9	—	—	8	1	—	—	—
Tirlemont	3	—	3	—	1	2	—	—	—	—
Tongres	14	1	15	—	—	8	7	—	—	—
Velm	2	1	3	—	—	2	1	—	—	—
Villers-l'Evêque	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Vliermael	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—
Voroux-Goreux	3	—	3	—	—	1	2	—	—	—
Wamont	6	—	6	—	—	3	2	—	1	—
Wareme	7	6	13	—	—	7	4	1	1	—
Wellen	—	3	3	—	—	—	—	—	1	—
Wilderen	6	3	9	—	—	—	—	1	8	—
Zeelhem	—	2	2	—	—	1	1	—	—	—
Zepperen (Houppertingen)	1	2	3	—	—	1	—	—	2	—
Zolder	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—
Zonhoven	—	1	1	—	—	1	—	—	—	—
TOTAL	227	144	371	1	4	168	124	5	68	1

Charbonnage de l'Espérance et Bonne-Fortune (les trois sièges réunis).

III. — TRAJETS A FAIRE A PIED PAR LES ABONNÉS.

RÉSIDENCE LE DIMANCHE	STATION ayant délivré l'abonnement	TOTAL	FOND				SURFACE		
			Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (Ouverture et entretien)	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers
Awans	Bierset	4	—	—	1	3	—	—	—
Beverst	Bilsen	1	—	—	—	1	—	—	—
Borloo	Rosoux	2	—	—	—	2	—	—	—
Corswarem	Waremmé	1	—	—	—	1	—	—	—
Cosen	Cortenbosch	1	—	—	1	—	—	—	—
Coursel	Heppen	3	—	—	2	1	—	—	—
Curange	Hasselt	1	—	—	1	—	—	—	—
»	Kermpt	1	—	—	1	—	—	—	—
Diepenbeek	Beverst	1	—	—	—	—	—	—	1
Donck	Haelen	1	—	—	1	—	—	—	—
Dormael	Léau	3	—	—	—	2	—	1	—
Fize-le-Marsal	Crisnée	3	—	—	—	3	—	—	—
»	Esemael	3	—	—	—	2	—	1	—
Fologne	Heers	1	—	—	—	—	—	1	—
Gelinden	Waremmé	2	—	—	2	—	—	—	—
Godscheid	Hasselt	2	—	—	—	2	—	—	—
Gossoncourt	Esemael	4	—	—	3	—	—	1	—
Goyer	Rosoux	2	—	—	1	1	—	—	—
Gräesen	Budingen	1	—	—	1	—	—	—	—
Haelen	Zeelhem	1	—	—	1	—	—	—	—
Halle-Boyenhoven	Velm	2	—	—	1	1	—	—	—
»	Wilderen	1	—	—	—	—	—	1	—
Heers	Oreye	1	—	—	1	—	—	—	—
Herck la-Ville	Geet-Betz	1	—	—	—	1	—	—	—
Hodeige	Remicourt	7	—	1	5	—	—	1	—
Horpmael	Heers	1	—	—	—	—	—	1	—
»	Oreye	1	—	—	—	1	—	—	—
Houppertingen	Waremmé	2	—	—	2	—	—	—	—
»	Tongres	1	—	—	1	—	—	—	—
»	Alken	1	—	—	—	1	—	—	—
Houtain-l'Evêque	Landen	2	—	—	2	—	—	—	—
»	Wamont	2	—	—	2	—	—	—	—
Jeneffe	Momalle	2	—	—	2	—	—	—	—
Kerkom	Gingelom	1	—	—	—	1	—	—	—
Koninxheim	Tongres	1	—	—	1	—	—	—	—
Lantremange	Waremmé	1	—	—	—	—	—	1	—
Léau	Budingen	1	—	—	1	—	—	—	—
»	Halle-Boyenhoven	4	—	—	—	—	—	4	—
»	Neerlinter	1	—	—	—	—	—	1	—
Les Waleffes	Waremmé	1	—	—	—	1	—	—	—
Linckhout	Zeelhem	1	—	—	—	1	—	—	—
Loxbergen	Diest	1	—	—	—	1	—	—	—
Lummen	Schuelen	7	—	—	6	1	—	—	—
Malderen	Cumplich	1	—	—	—	—	—	1	—
Mall	Nederheim	1	—	—	1	—	—	—	—
Marlinne	Waremmé	3	—	—	2	1	—	—	—
Meerhout	Tessenderloo	1	—	—	1	—	—	—	—
Melckweser	Neerwinden	1	—	—	—	—	—	1	—
Melveren	Cortenbosch	2	—	—	1	1	—	—	—
Molderynck	Gingelom	2	—	—	—	2	—	—	—
Montenaeken	Rosoux	3	—	—	—	3	—	—	—
Neerheylyssen	Esemael	2	—	—	1	1	—	—	—
Niele	Gingelom	5	—	—	1	1	1	—	2
Nieuwerkerken	Cortenbosch	2	—	—	1	1	—	—	—
Noville	Fexhe-le-Haut-Clocher	1	—	—	—	—	—	1	—
Olmen	Oostham	2	—	—	2	—	—	—	—
»	Tessenderloo	1	—	—	1	—	—	—	—
Opheers	Waremmé	1	—	—	1	—	—	—	—
Orsmael	Léau	1	—	—	1	—	—	—	—
Pael	Deurne-lez Diest	4	—	—	4	—	—	—	—
»	Diest	1	—	—	1	—	—	—	—
Pousset	Bleret	2	—	—	—	2	—	—	—
»	Remicourt	2	—	—	—	2	—	—	—
Quaedmechelen	Oostham	5	—	—	3	2	—	—	—
Rummen	Geet-Betz	2	—	—	1	—	—	1	—
Ryckel	Ordange	1	1	—	—	—	—	—	—
Schalkhoven	Hoesselt	1	—	—	—	—	—	1	—
Strockroye	Hasselt	2	—	—	1	1	—	—	—
Ulbeek	Houppertingen	1	—	—	—	1	—	—	—
Velroux	Voroux	2	—	—	1	1	—	—	—
Viermaelroodt	Vliermael	1	—	—	—	—	—	1	—
Vorst	Tessenderloo	3	—	—	2	1	—	—	—
Wamont	Racour	2	—	—	—	2	—	—	—
Zepperen	Houppertingen	1	—	—	1	—	—	—	—
»	Ordange	6	—	—	6	—	—	—	—
Zolder	Hasselt	1	—	—	1	—	—	—	—
»	Zonhoven	1	—	—	1	—	—	—	—
TOTAL		148	1	1	74	49	1	21	1

Charbonnage de l'Espérance et Bonne-Fortune.

IV. — LES MI-DÉRACINÉS. — Logement en semaine près le charbonnage.

RÉSIDENCE en semaine	RÉSIDENCE LE DIMANCHE	FOND				SURFACE		TOTAL
		Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	
Ans	Alken	—	—	1	—	—	—	1
	Bilsen	—	—	—	—	—	—	1
	Fologne	—	—	—	—	—	—	1
	Fize-le-Marsal	—	—	—	—	—	—	1
	Tessenderloo	—	—	1	—	—	—	1
	Vliermacbroodt	—	—	—	—	—	—	1
	TOTAUX	—	—	2	—	—	4	6
Grâce-Berleur	Alken	—	—	—	—	—	1	1
	Gossoncourt	—	—	—	—	—	1	1
	Heers	—	—	—	—	—	1	1
	Hodeige	—	—	1	—	—	—	1
	Houppertingen	—	—	1	—	—	—	1
	Neerheylissem	—	—	1	—	—	—	1
	Tessenderloo	—	—	1	—	—	—	1
	Wellen	—	—	—	—	—	1	1
	Zepperen	—	—	1	—	—	—	1
	TOTAUX	—	—	5	—	—	4	9
Glain	Alken	—	—	—	—	—	4	4
	Diest	—	—	—	—	—	—	1
	Dormael	—	—	2	—	—	—	2
	Halle-Boyenhoven	—	—	—	—	—	3	3
	Herck-Saint-Lambert	—	—	—	—	1	1	2
	Kermpt	—	—	1	—	—	1	1
	Koninxheim	—	—	1	—	—	—	1
	Léau	—	—	—	—	—	1	1
	Malderen	—	—	—	1	—	—	2
	Meerhout	—	—	—	—	—	1	1
	Munsterbilsen	—	—	1	—	—	—	1
	Olmen	—	—	—	—	—	1	1
	Oostham	—	—	2	—	—	—	2
	Opheers	—	—	—	1	—	—	1
	Ordange	—	—	—	—	—	—	1
	Orsmael	—	—	2	—	—	—	2
	Pael	—	—	1	—	—	—	1
	Quaedmechelen	—	—	2	—	—	—	2
	Rummen	—	—	1	—	—	—	1
	Ryckel	—	—	—	—	—	1	1
	Velm	1	—	—	—	—	—	1
	Zepperen	—	—	2	1	—	—	1
	TOTAUX	1	—	17	3	1	14	36

RÉSIDENCE en semaine	RÉSIDENCE LE DIMANCHE	FOND				SURFACE		TOTAL
		Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	
Liège	Bourg-Léopold	—	—	—	1	—	—	1
	Dormael	—	—	—	2	—	—	2
	Geet-Betz	—	—	2	—	—	—	2
	Genck	—	—	—	1	—	—	1
	Heppen	—	—	1	1	—	—	2
	Léau	—	—	—	1	—	—	1
	Olmen	—	—	1	—	—	—	1
	Quaedmechelen	—	—	3	2	—	—	5
	TOTAUX	—	—	7	8	—	—	15
Saint-Nicolas	Diest	—	1	1	—	—	—	2
	Geet-Betz	—	—	—	1	—	—	1
	Herck-la-Ville	—	—	—	1	—	—	1
	Linckhout	—	—	—	1	—	—	1
	Marlinne	—	—	1	—	—	—	1
	Lummen	—	—	3	—	—	—	3
	Nieuwerkerken	—	—	—	1	—	—	1
	Zepperen	—	—	—	1	—	—	1
	TOTAUX	—	1	5	5	—	—	11
Montegnée	Alken	—	—	8	1	—	—	9
	Asch	—	—	—	1	—	—	1
	Budingen	—	—	1	—	—	—	1
	Coursel	—	—	4	1	—	—	5
	Donck	—	—	1	1	—	—	2
	Geet-Betz	—	—	—	1	—	—	1
	Gelinden	—	—	2	1	—	—	3
	Godsheid	—	—	—	1	—	—	1
	Graesen	—	—	1	—	—	—	1
	Haelen	—	—	1	—	—	—	1
	Hasselt	—	—	—	—	—	1	1
	Heelenbosch	—	—	1	—	—	—	1
	Houppertingen	—	—	1	4	—	1	6
	Kerniel	—	—	—	—	—	—	1
	Linckhout	—	—	—	—	—	1	1
	Lummen	—	—	3	—	—	—	3
	Loxbergen	—	—	—	1	—	—	1
	Marlinne	—	—	1	—	1	—	2
	Othée	—	—	—	—	2	—	2
	Pael	—	—	3	—	—	—	3
	Quaedmechelen	—	—	1	—	—	—	1
	Rummen	—	—	1	—	—	—	1
	Schaffen	—	—	—	1	—	—	1
	Strockroye	—	—	1	1	—	—	2
	Tessenderloo	—	—	3	—	—	—	3
	Ulbeek	—	—	—	1	—	—	1
	Vorst	—	—	2	1	—	—	3
	Wilderen	—	—	—	—	—	1	1
	Zepperen	—	—	2	—	—	2	4
	Zolder	—	—	2	1	—	—	3
	TOTAUX	—	—	39	17	3	7	66

Société anonyme d'Ougrée-Marihaye. Division de Marihaye (les 5 sièges réunis)

I. — AIRE D'ATTRACTION

RÉSIDENCE habituelle	FOND					SURFACE			TOTAL
	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers	
Amay	7	13	34	29	14	6	6	1	110
Ampsin	—	2	—	2	5	2	2	1	16
Angleur	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Antheit	—	2	1	—	1	—	—	—	4
Awirs	1	2	8	6	2	3	4	2	28
Boncelles	—	—	—	1	—	3	—	—	4
Borlez	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Braives	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Chapon Seraing	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Chokier	—	1	1	—	1	2	3	—	8
Couthuin	—	—	2	—	—	—	—	—	2
Diepenbeek	—	—	—	—	—	—	2	—	2
Engis	3	3	1	5	1	4	3	—	20
Flémalle-Grande	3	41	34	19	37	22	27	25	208
Flémalle Haute	3	36	38	43	46	24	39	17	246
Fize-Fontaine	—	—	—	—	1	—	1	—	2
Fumal	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Gleixhe	—	1	—	2	—	—	—	—	3
Grâce-Berleur	—	1	—	—	—	1	—	—	2
Grand-Hallet	—	—	—	—	—	2	—	—	2
Haelen	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Halle-Boyenhoven	—	—	—	—	—	—	2	—	2
Haneffe	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Hermalle-sous-Huy	—	1	2	—	—	1	1	1	6
Héron	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Hollogne-aux-Pierres	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Hoesselt	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Horion-Hozémont	—	—	1	9	5	3	—	—	18
Houthaelen	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Huccorgne	—	—	1	—	1	—	—	—	2
Huy	—	—	—	1	—	5	—	1	7
Jehay-Bodegnée	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Jemeppe-sur-Meuse	2	12	5	6	5	4	5	7	46
Lamontzée	—	—	—	—	1	—	—	—	1
Lavoir	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Lens-Saint-Remy	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Liège	—	1	1	—	—	5	—	—	7
Ligny	—	—	—	—	—	2	—	—	2
Lincet	—	—	—	—	—	1	—	—	1
A REPORTER	19	116	134	124	120	96	99	56	764

RÉSIDENCE habituelle	FOND					SURFACE			TOTAL
	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers	
REPORT	19	116	134	124	120	96	99	56	764
Moha.	—	—	—	1	—	—	1	—	2
Mons	—	2	—	3	3	5	3	1	19
Montaigu	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Montegnée	—	—	1	—	—	1	—	—	2
Nandrin	—	—	—	—	—	1	—	2	3
Neuville-en-Condroz	—	2	1	3	1	1	3	3	14
Ombret-Rausa	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Oteppe	—	—	3	—	—	—	—	—	3
Ougrée	1	4	—	2	—	1	1	—	9
Outrelouxhe	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Racour	—	—	1	—	1	—	—	—	2
Ramet-Yvoz	6	10	32	17	6	19	13	5	108
Rotheux-Rimière	—	1	—	—	—	—	—	1	2
Saint-Georges	2	2	12	6	9	6	5	2	44
Saint-Séverin	—	—	3	—	—	1	4	—	8
Seny	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Seraing	93	323	499	355	50	176	227	135	1,858
Seraing-le-Château	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Tilleur	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Verlaine	—	—	—	—	—	2	3	—	5
Ville-en-Hesbaye	—	—	—	—	1	—	—	—	1
Villers-le-Bouillet	2	2	3	3	1	3	1	—	15
Vinalmont	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Vissoul	—	—	3	—	2	—	—	—	5
Wanze	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Warnant-Dreye	—	—	—	1	1	—	—	—	2
Warêt-l'Evêque	—	—	1	3	2	—	—	—	6
Wijchmael	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Yernée-Fraigneux	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Inconnue	—	—	1	—	—	—	—	1	2
Totaux	123	462	699	518	197	316	361	208	2,884
Abonnés	15	34	82	63	43	54	39	15	345
Pour cent.	12.20	7.35	11.73	12.16	21.82	17.08	12.34	7.21	11.97

FOND : Nombre d'ouvriers : 1,999 Abonnés : 237 Pour cent : 11.85

SURFACE : Nombre d'ouvriers : 885 Abonnés : 108 Pour cent : 12.20

Société anonyme d'Ougrée-Marihaye. — Division de Marihaye (5 sièges réunis).

II. — ABONNÉS AU CHEMIN DE FER

STATIONS ayant délivré les abonnements	Abonnés			FOND					SURFACE		
	à 6 ou 7 déplacements	à 1 déplacement	TOTAL	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers
Aigremont	2	—	2	—	—	—	—	1	1	—	—
Amay (1)	108	2	110	7	13	33	28	15	6	7	1
Ampsin	34	3	37	2	5	9	7	6	5	2	1
Andenne	4	—	4	—	—	1	1	—	—	—	—
Avennes	1	2	3	—	—	1	1	2	—	—	—
Bas-Oha	—	1	1	—	—	1	—	1	—	1	—
Borlez (2)	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
Braives	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Diepenbeek	—	2	2	—	—	—	—	—	1	—	—
Dommartin	3	—	3	—	—	—	—	—	2	—	—
Engis	63	4	67	5	5	10	14	7	2	—	—
Fontaine	2	—	2	—	—	—	—	11	12	3	—
Fraineux	1	—	1	—	—	—	—	2	—	—	—
Fumal	—	1	1	—	—	—	—	1	—	—	—
Haelen	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Halle-Boyenhoven (3)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Haneffe	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Hermalle-sous-Huy	22	—	22	1	2	8	3	3	1	—	—
Houthaelen (4)	—	—	—	—	—	—	—	2	1	2	—
Huccorgne	8	3	11	—	—	7	—	—	—	—	—
Huy-Nord	7	—	7	—	—	—	1	4	—	—	—
Java	2	—	2	—	—	2	—	—	5	—	—
Jemeppe-sur-Meuse	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Liège-Longdoz	7	—	7	—	1	1	—	—	5	—	—
Lincint	—	3	3	—	—	—	—	—	3	—	—
Moha	1	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Neuville-en-Condroz	15	—	15	—	3	1	3	1	—	—	—
Ougrée (5)	7	—	7	—	3	—	2	—	1	3	—
Petit-Fraineux	2	—	2	—	—	—	—	1	1	—	—
Quatre-Bras	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2	—
Racour	1	—	1	—	—	—	—	—	2	—	—
Saint-Séverin	8	—	8	—	—	1	—	1	—	1	—
Statte (6)	7	1	8	—	—	3	—	1	4	—	—
Tinlot	—	1	1	—	2	3	—	—	2	—	—
Tongres	—	1	1	—	—	—	—	—	—	1	—
Verlaine (7)	4	—	4	—	—	—	—	—	1	—	—
Wareme	—	2	2	—	—	—	—	2	2	—	—
Warêt-l'Évêque	1	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—
Wychmael (8)	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—
Zeelhem	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	313	32	345	15	34	82	63	43	54	39	15

- (1) Amay. — 2 ouvriers qualifiés possèdent un abonnement annuel.
 (2) Borlez. — 1 ouvrier, travaux divers, surface, prend un coupon aller et retour le samedi.
 (3) Halle-Boyenhoven. — 2 ouvriers, manutention, etc., surface, prennent un coupon aller et retour le samedi.
 (4) Houthaelen. — 1 ouvrier, manutention, etc., surface, prend un coupon aller et retour le samedi.
 (5) Ougrée. — 1 ouvrier à veine renseigné au tableau ne prend un abonnement qu'en hiver.
 (6) Statte. — 1 ouvrier, travaux divers fond, habitant Warnant-Dreye, prend chaque samedi un coupon aller et retour.
 (7) Verlaine. — 1 ouvrier, manutention, surface, prend chaque samedi un coupon aller et retour.
 (8) Wychmael. — 1 ouvrier, travaux divers, surface, id.
 (*) 2 ouvriers, travaux divers fond et partant d'Engis et 1 même catégorie partant de Hermalle ont un abonnement mensuel.

Société anonyme d'Ougrée-Marihaye. — Division de Marihaye (5 sièges réunis)

III. — TRAJETS A FAIRE A PIED PAR LES ABONNÉS.

RÉSIDENCE LE DIMANCHE	STATION	XUVLOL	FOND					SURFACE			
			Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers	
Awirs	Aigremont	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Fize-Fontaine	Amay	2	—	—	—	—	—	1	—	1	—
Jehay-Bodegnée	»	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Ombret	»	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Amay	Ampsin	2	—	—	1	1	—	—	—	—	—
Saint-Georges	»	4	—	1	3	—	—	—	—	—	—
Villers-le-Bouillet	»	14	2	2	3	3	1	3	—	—	—
Warnant-Dreye	»	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—
Warêt-l'Évêque	Andenne-Seilles	4	—	—	1	1	2	—	—	—	—
Lens Saint-Remy	Avennes	2	—	—	1	—	—	—	—	1	—
Ville-en-Hesbaye	»	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Héron	Bas-Oha	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—
Saint-Georges	Dommartin	3	—	—	—	—	—	1	2	—	—
Awirs	Engis	20	1	1	6	4	1	2	3	—	2
Chapon-Seraing	»	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Gleixhe	»	3	—	1	—	2	—	—	—	—	—
Horion-Hozémont	»	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—
Saint-Georges	»	20	1	—	3	3	4	3	5	—	1
Seraing-le-hâteau	»	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Villers-le-Bouillet	»	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Horion-Hozémont	Fontaine	2	—	—	—	—	—	—	2	—	—
Yernée-Fraineux	Fraineux	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Saint-Georges	Hermalle	17	1	1	6	3	4	1	—	—	1
Lamontzée	Huccorgne	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Oteppe	»	3	—	—	3	—	—	—	—	—	—
Vissoul	»	5	—	—	3	—	—	—	2	—	—
Couthuin	Java	2	—	—	2	—	—	—	—	—	—
Grand-Hallet	Lincint	2	—	—	—	—	—	—	2	—	—
Rotheux-Rimière	Neuville- en-Condroz	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—
Bonnelles	Ougrée	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Nandrin	Petit-Fraineux	2	—	—	—	—	—	—	—	—	2
»	Quatre-Bras	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
»	»	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Outreloux	»	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Antheit	Statte	4	—	2	1	—	—	—	1	—	—
Lavoir	»	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—
Moha	»	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Vinalmont	»	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—
Wanze	»	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Warnant-Dreye	»	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Seny	Tinlot	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Hoësselt	Tongres	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Ligny	Wareme	2	—	—	—	—	—	—	2	—	—
Montaigu	Zeelhem	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—

Société anonyme d'Ougrée-Marihaye. — Division de Marihaye (5 sièges réunis)
IV. — LES MI-DÉRACINÉS. — Logement en semaine près le charbonnage.

RÉSIDENCE en semaine	RÉSIDENCE LE DIMANCHE	FOND				SURFACE			TOTALS
		Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers	
Seraing-s/Meuse	Braives	—	—	—	—	1	—	—	1
	Borlez	—	—	—	—	—	—	1	1
	Diepenbeek	—	—	—	—	—	—	—	—
	Engis	1	—	—	—	1	—	—	2
	Fize-Fontaine	—	—	—	—	—	—	—	—
	Fumal	—	—	1	1	—	—	—	1
	Grand-Hallet	—	—	—	—	2	—	—	2
	Haelen	—	—	—	—	—	1	—	1
	Halle-Boyenhoven	—	—	—	—	—	2	—	2
	Haneffe	—	—	—	—	—	—	—	—
	Héron	—	1	—	—	1	—	—	2
	Hoesselt	—	—	—	—	—	—	—	—
	Houthaelen	—	—	—	—	—	1	—	1
	Lincent	—	—	—	—	—	1	—	1
	Oteppe	—	1	—	—	1	—	—	2
	Saint-Georges	—	—	—	—	—	—	—	—
	Ver'aine	—	—	—	—	1	—	—	1
	Villers-le-Bouillet	—	—	—	—	—	1	—	1
	Waret-l'Évêque	—	—	1	—	—	—	—	2
	Warnant	—	—	—	—	—	—	—	1
Wychmael	—	—	1	—	—	—	—	1	
	Totaux.	1	6	3	4	12	10	3	39
Flémalle-Grande	Chapon-Seraing	—	—	—	—	1	—	—	1
	Ligny	—	—	—	—	2	—	—	2
	Racour	—	1	—	—	—	—	—	1
	Viissoul	—	—	—	2	—	—	—	2
	Totaux.	—	1	—	2	—	—	—	6
Flémalle-Haute	Fize-Fontaine	—	—	—	—	—	1	—	1
	Sény	—	—	—	—	—	—	—	—
	Warnant	—	—	—	1	—	—	1	3
	Totaux.	—	—	—	1	—	—	1	3
Jemeppe.	Lavoir	—	1	—	—	—	—	—	1
	Lens-Saint-Remy	—	1	—	—	—	—	—	2
	Montaigu	—	1	—	—	—	1	—	2
	Totaux.	—	3	—	—	—	1	—	4

Charbonnage du Bois du Luc (tous les sièges réunis)

I. — AIRE D'ATTRACTION

RÉSIDENCE habituelle	FOND					SURFACE				TOTAL
	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage lavage, chargement et transport	Travaux divers	Usine à coke	
Appelterre-Eychem	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3
Ath	—	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Bachte-Maria-Lerne	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Bassily	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Biévene	—	1	1	1	—	—	—	—	—	3
Binche	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Bois-d'Haine	—	—	—	—	—	—	1	1	—	2
Borghet-Lombeek	—	—	6	—	—	—	—	—	—	6
Boucle-Saint-Blaise	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2
Boussoit	7	19	14	7	7	13	7	16	7	97
Bracquegnies	2	32	24	27	14	7	7	4	7	124
Braine-l'Alleud	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Braine-le-Comte	—	—	1	—	—	4	—	—	—	5
Bray	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Brugelette	—	3	7	4	—	—	—	—	—	14
Bruxelles	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Cambron-Casteau	—	6	2	1	—	—	—	—	—	9
Casteau	—	1	1	2	—	1	2	—	—	8
Cuesmes	1	—	—	—	1	—	—	—	—	2
Denderhaute	—	—	—	5	1	—	—	—	—	1
Denderwindeke	—	—	2	1	—	—	—	—	—	8
Ecaussines d'Enghien	—	—	3	1	—	—	—	—	—	4
Ecaussines-Lalaing	—	—	1	—	—	1	—	—	—	2
Enghien	—	—	6	4	—	—	—	—	—	10
Erbault	—	—	2	1	—	—	—	—	—	3
Erbiseul	—	1	11	7	7	—	—	—	—	26
Familleureux	—	—	2	2	—	—	—	—	—	2
Fayt-lez-Seneffe	—	—	1	1	—	—	—	—	—	2
Gammerages	—	—	10	28	1	—	1	1	—	41
Ghislenghien	—	—	1	1	—	—	—	—	—	2
Ghlin	—	2	4	1	2	1	—	—	—	10
Gottignies	1	2	2	4	2	7	4	2	19	37
Grammont	—	2	6	4	—	—	—	—	—	12
Haine-Saint-Paul	—	—	1	—	—	1	—	—	—	2
Haine-Saint-Pierre	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2
Haute-Croix	—	—	1	1	—	—	—	—	—	2
Havré	19	74	120	80	81	46	52	31	29	532
Henripont	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1
A REPORTER	30	142	229	185	119	85	75	55	62	982

RESIDENCE habituelle	FOND					SURFACE				TOTAL
	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers	Usine à coke	
REPORT	30	142	229	185	119	85	75	55	62	982
Herchies			1							1
Herfelingen			1							1
Herinnes (B)		1	5	11	2	1		1		21
Houdeng-Aimeries	30	224	279	135	52	104	75	63	53	1015
Houdeng-Gœgnies	9	73	91	58	15	23	35	22	16	342
Hulstre			1		1					2
Hyon		2	1	1						4
Iddergem			1	1						2
Idegem			2							2
Ingelmunster			10		3					13
Jemappes		3		1						4
Jurbise			2	3	1					6
Kemseke			2							2
La Hestre				1		1		1		3
La Louvière		20	11	11	3	1	3	6	3	58
Lens			2							2
Liedekerke			7	1						8
Maffle			1	1						2
Maisières		3	4	3	1	6				22
Masnuy-Saint-Jean			5	3	1				5	10
Masnuy-Saint-Pierre			1						1	1
Maurage		15	13	10	8	4	6			56
Meerbeke (F)			5	3						8
Meslin-l'Évêque			1	2	2			1		6
Meulebeke			1							1
Mignault			3	3		3	6	1	1	17
Moerbeke		3	5	14		1	1	2	2	27
Mons		1	32	5	5	1	3	1		48
Monstreux				1						1
Moulbaix		1								1
Naast			1	1		1				3
Neufvilles										1
Nimy		1	1	1	3			1		7
Ninove			3	5					1	8
Obourg		10	15	9	4	21	23	8	23	113
Oetinghem			2	2						4
Okegem			3	2						5
Olsene						2				2
Onkerzele			3	4						10
Oostroosebeke			3						3	3
Ophaim-Bois Seigneur-Isaac										1
Ophasselt			1							1
A REPORTER	69	499	748	477	220	252	228	162	171	2826

RÉSIDENCE habituelle	FOND					SURFACE				TOTAL
	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage lavage, chargement et transport	Travaux divers	Usine à coke	
REPORT	69	499	748	477	220	252	228	162	171	2826
Overbouldaere			1	1						2
Pamel			10	4						15
Péronnes-lez-Binche		4	1	1	2	1	3			12
Petit-Enghien			1	1						2
Pollaere				1						1
Quaregnon		1								3
Rebecq-Rognon		1	1	1		9	4	5		28
Rœulx		4	4	1	1					1
Roosebeke			1							1
Saint-Denis (H)		3	5	4	8	11	6	5	13	55
Saint-Gilles- lez-Bruxelles						1				1
Saint-Pierre-Capelle			3	10						13
Saint-Symphorien			1	1						2
Saint-Vaast		13	4	4	2	8	4			35
Santbergen			3	1						4
Schendelreke			2							2
Smeerhebbe- Vloersegem			1	1						2
Soignies						2	7	4		16
Strépy-Bracquegnies	1	2				8	7	4		85
Thieu	2	10	14	22	20	3		2		8
Thieusies			1	2	3	1			1	8
Thollembeek		2	16	20	11	42	66	18	8	38
Trivières	6	62	86	50	11	42	66	18	8	349
Viane		3	12	13						29
Villers-Saint-Ghislain			1			6	5	3		15
Ville-sur-Haine	5	19	51	26	30	17	14	9	37	208
Vollezele			10	17						27
Wauthier-Braine					1					1
Wielsbeke			1	2		1	3			1
Inconnue										7
Totaux	83	624	979	659	298	360	347	208	232	3,790
Abonnés	4	95	261	230	64	91	43	36	32	856
Pour cent	4.82	15.24	26.66	34.90	21.47	25.28	12.39	15.38	13.79	22.58

FOND : Nombre d'ouvriers : 2,643

Abonnés : 654

Pour cent : 24.74

SURFACE : Nombre d'ouvriers : 1,147

Abonnés : 202

Pour cent : 17.61

Charbonnages du Bois du Luc. — II. ABONNÉS AU CHEMIN DE FER.

	Abonnés			FOND						SURFACE				
	à 6 ou 7 déplacements	à 1 déplacement	TOTAL	Surveillants	Abatage	Chargement Transport Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Total	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers	Usine à coke	Total
Appelterre	3	—	3	—	—	—	3	—	3	—	—	—	—	—
Ath	1	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—
Bassily	4	—	4	—	1	1	2	—	4	—	—	—	—	—
Bois du Luc	8	—	8	—	1	1	2	—	5	1	—	—	—	3
Boucle Saint-Denis-Nederswalm	—	2	2	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	2
Bracquegnies	64	—	64	3	23	8	13	15	62	2	—	—	—	2
Braine-l'Alleud	2	—	2	—	—	1	—	—	1	—	—	—	1	1
Braine-le-Comte	5	—	5	—	—	1	—	—	1	4	—	—	—	4
Brugelette	1	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—
Bruxelles-Midi	1	1	2	—	—	—	1	—	1	1	—	—	—	1
Cambron-Casteau	22	—	22	—	9	9	4	—	22	—	—	—	—	—
Casteau	3	—	3	—	—	—	—	—	—	1	2	—	—	3
Denderwindeke	1	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—
Deynze	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—
Ecaussines	2	—	2	—	—	1	1	—	2	—	—	—	—	—
Ecaussines (Carrières)	3	—	3	—	—	2	—	—	2	1	—	—	—	1
Enghien	21	—	21	—	—	11	9	1	21	—	—	—	—	—
Erbisœul (Brûlotte)	24	—	24	—	—	13	7	4	24	—	—	—	—	—
Familleureux	2	—	2	—	—	—	2	—	2	—	—	—	—	—
Gammerages	47	—	47	—	—	12	32	1	45	—	1	—	—	2
Ghislenghien	2	—	2	—	—	1	1	—	2	—	—	—	—	—
Ghlin	8	—	8	—	2	3	1	2	8	—	—	—	—	—
Grammont	19	—	19	—	2	7	7	—	16	—	—	3	—	3
Haine-Sain Pierre	3	—	3	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Havré-Ville	36	—	36	—	1	1	3	1	6	22	5	3	—	30
Henripont	1	—	1	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Hérinnes-lez-Enghien	35	2	37	—	1	12	21	1	35	1	—	1	—	2
Hyon-Ciply	2	—	2	—	2	—	1	—	2	—	—	—	—	—
Iddergem	2	—	2	—	—	—	1	—	2	—	—	—	—	—
Idegem	3	—	3	—	—	—	3	—	3	—	—	—	—	—
Ingelmunster	—	19	19	—	—	14	—	5	19	—	—	—	—	—
Jemappes	4	—	4	—	3	—	1	—	4	—	—	—	—	—
Jurbise	10	—	10	—	—	4	5	1	10	—	—	—	—	—
Kemseke	—	2	2	—	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—
La Croyère	11	—	11	—	8	1	—	—	9	—	1	—	—	2
La Hestre	2	—	2	—	—	—	—	1	1	—	1	—	—	1
La Louvière	15	—	15	—	7	1	2	4	14	—	1	—	—	1
Lens	2	—	2	—	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—
Liedekerke-Téralphene	1	—	1	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—
Ligne	1	—	1	—	1	—	1	1	3	—	—	—	—	—
Maffle	3	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Marcq	1	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—
Meslin-l'Évêque	7	—	7	—	—	2	2	2	6	—	1	—	—	1
Mignault	11	—	11	—	—	3	3	—	6	3	2	—	—	5
Mons	23	—	23	1	1	12	4	3	21	2	—	—	—	2
Monstreux	1	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	1
Naast	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Neufvilles	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
Nimy	67	—	67	—	5	22	6	6	39	13	1	5	9	28
Ninove	17	—	17	—	—	9	8	—	17	—	—	—	—	—
Obourg	83	—	83	—	9	12	6	5	32	15	16	7	13	51
Okegem	31	—	31	—	1	25	5	—	31	—	—	—	—	2
Olsene	—	2	2	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—
Oyghem	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—
Pamel	2	—	2	—	—	—	2	—	2	—	—	—	—	—
Petite-Hollande	6	—	6	—	—	2	—	—	2	—	2	—	—	—
Quaregnon	1	—	1	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—
Rebecq	3	—	3	—	1	—	1	—	3	—	—	—	—	—
Rœulx	11	—	11	—	—	1	1	—	1	3	1	—	—	10
Santbergen	6	—	6	—	—	2	3	1	6	—	—	—	—	—
Schendelbeke	4	—	4	—	—	4	—	—	4	—	—	—	—	—
Soignies	2	—	2	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	1
Thieu	48	—	48	—	8	5	—	7	20	15	10	3	—	28
Thieusies	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Thollembeek	53	—	53	—	2	21	30	—	53	—	—	—	—	1
Viane-Moerbeke	64	—	64	—	6	20	32	—	58	—	1	2	3	6
Vollezele	2	—	2	—	—	—	2	—	2	—	—	—	—	—
Wante	—	4	4	—	—	—	—	2	4	—	—	—	—	—
Wauthier-Braine	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1
TOTAL	822	34	856	4	95	261	230	64	654	91	43	36	32	202

Charbonnage du Bois du Luc. — ABONNÉS AU CHEMIN DE FER.

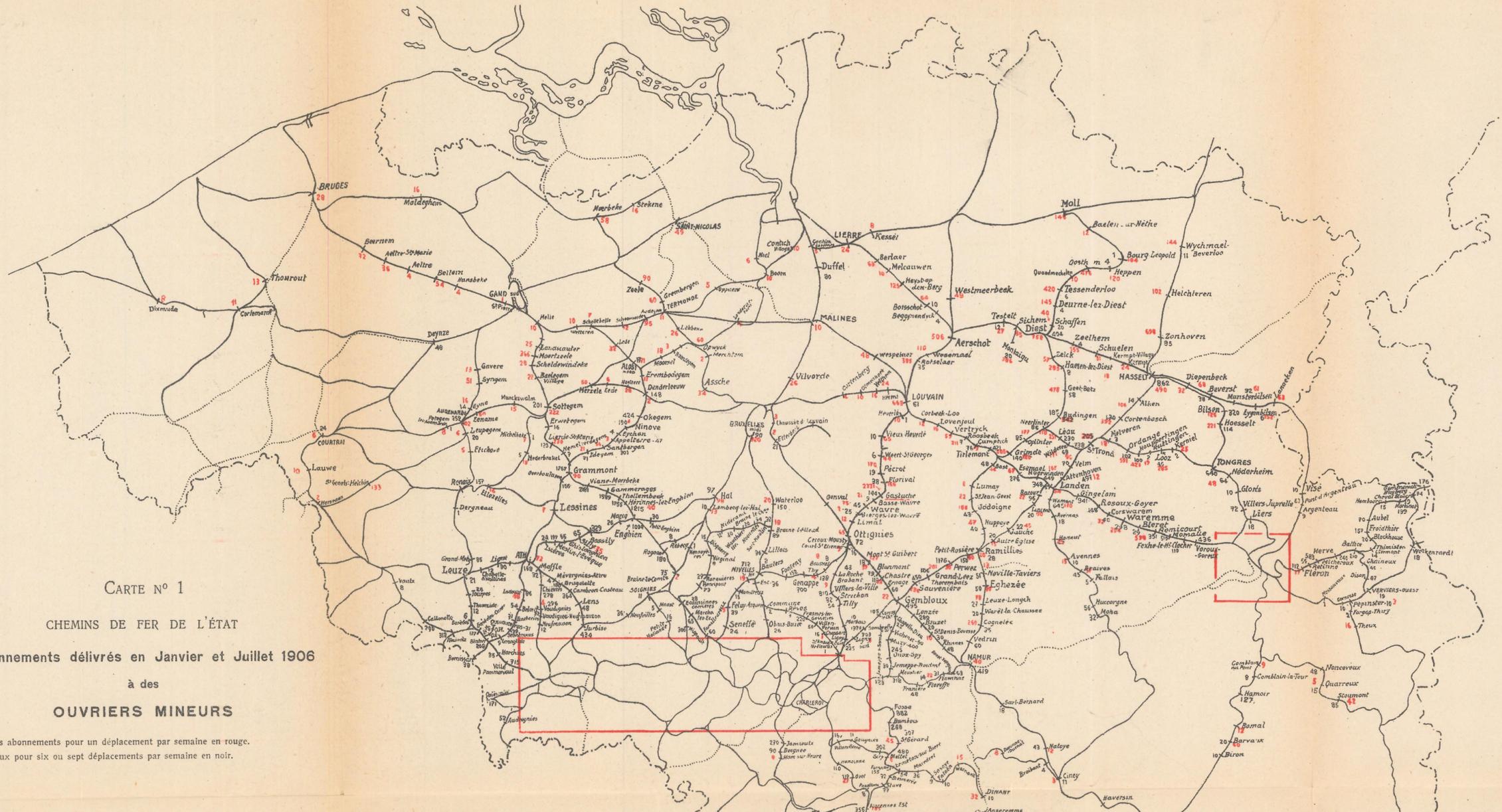
III. — TRAJETS A FAIRE A PIED

RÉSIDENCE	STATION ayant délivré l'abonnement	FOND				SURFACE				TOTAL	
		Surveillants	Abatage	Chargement, Transport, Extraction	Puits et galeries (ouverture et entretien)	Travaux divers	Ouvriers qualifiés	Manutention, triage, lavage, chargement et transport	Travaux divers		Usine à coke
Ath	Maffle	—	—	—	—	1	—	—	—	1	
Bachte-Maria-Leerne	Deynze	—	—	—	—	1	—	—	—	1	
Biévène	Bassily	—	1	1	1	—	—	—	—	3	
Bois-d'Haine	La Croÿère	—	—	—	—	—	—	1	—	2	
Borgh-Lombeek	Okegem	—	—	6	—	—	—	1	—	6	
Boucle-Saint-Blaise	Boucle-Saint-Denis	—	—	—	—	—	2	—	—	2	
Boussoit	Thieu	—	—	1	—	1	—	—	—	2	
Brugette	Cambron-Casteau	—	3	7	3	—	9	1	2	14	
Casteau	Nimy	—	—	—	—	1	—	—	—	1	
Cuesmes	Obourg	—	1	—	1	—	—	—	—	2	
Denderhautem	Mons	1	—	—	—	1	—	—	—	2	
	Ninove	—	—	—	1	—	—	—	—	1	
Denderwindeke	Santbergen	—	—	—	2	1	—	—	—	3	
	Ninove	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
	Tholembek	—	—	1	3	—	—	—	—	4	
	Ecaussines	—	—	1	1	—	—	—	—	2	
Ecaussines-d'Enghien	Ecaussines-Carières	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
	Mignault	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Ecaussines-Lalaing	Ecaussines-Carières	—	—	1	—	—	—	—	—	2	
Erbault	Erbisœul	—	—	2	1	—	1	—	—	3	
Erbisœul	Nimy	—	1	—	—	—	—	—	—	1	
Gammerages	Jurbise	—	—	2	1	—	—	—	—	3	
	Viane	—	—	4	5	—	—	—	—	9	
Ghlin	Nimy	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Gottignies	Rœulx	—	—	—	—	—	1	—	—	1	
	Havré	—	—	—	—	—	1	2	—	3	
Haine-Saint-Paul	Haine-Saint-Pierre	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Haute Croix	Hérinnes-lez-Enghien	—	—	1	1	—	—	—	—	2	
Havré	Thieu	—	—	—	—	—	1	—	—	1	
Heffertgen	Hérinnes-lez-Enghien	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Hérinnes-lez-Enghien	Enghien	—	—	3	2	1	—	—	—	6	
Herchies	Erbisœul	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Houdeng-Aimeries	Cracquegnies	2	2	—	—	1	—	—	—	5	
	Bracquegnies	—	2	1	2	3	—	—	—	8	
Houdeng-Goegnies	Bois-du-Luc	—	1	1	—	—	—	—	—	2	
	La Louvière	—	—	—	—	2	—	—	—	2	
	Hyon-Ciply	—	2	—	—	—	—	—	—	2	
Hyon	Mons	—	—	1	1	2	—	—	—	4	
	Wante	—	—	—	—	1	—	—	—	1	
Hulste	Ingelmunster	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Jurbise	Erbisœul	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
La Louvière	La Croÿère	—	8	1	—	—	—	—	—	9	
Liedekerke	Okegem	—	—	6	1	—	—	—	—	7	
Maisières	Nimy	—	3	4	3	1	6	—	—	22	
	Jurbise	—	—	—	1	—	—	—	5	1	
Masnuy-Saint-Jean	Nimy	—	—	5	2	1	—	—	—	8	
	Obourg	—	—	—	—	—	—	—	1	1	
Masnuy-Saint-Pierre	Jurbise	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Maurage	Thieu	—	4	4	—	5	—	4	—	17	
Meulebeke	Ingelmunster	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Meerbeke (F)	Ninove	—	—	5	3	—	—	—	—	8	
Mignault	Petite-Hollande	—	—	1	—	—	2	1	1	5	
Moerbeke	Meslin-l'Évêque	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
	Viane	—	3	4	14	—	1	2	2	26	
	Nimy	—	—	10	—	—	—	—	—	10	
Mons	Obourg	—	—	4	—	1	—	1	—	6	
Moulbaix	Ligne	—	1	—	—	—	—	—	—	1	
Naast	Petite-Hollande	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Ninove	Gammerages	—	—	—	1	—	—	—	—	1	
Obourg	Havré	—	—	—	—	—	1	1	1	3	
Oetinghem	Hérinnes-lez-Enghien	—	—	2	2	—	—	—	—	4	
	Viane	—	—	2	2	—	—	—	—	4	
Onkerzeele	Grammont	—	—	—	2	—	—	—	3	5	
	Schendelbeke	—	—	1	—	—	—	—	—	1	
Oostroosebeke	Wante	—	—	2	—	1	—	—	—	3	
	Ingelmunster	—	—	1	—	2	—	—	—	3	
	A REPORTER	3	32	98	56	27	22	12	8	12	270

TABLE DES MATIÈRES

Intérêt de la question des abonnements ouvriers en Belgique, notamment pour l'industrie houillère	67
Renseignements généraux sur les abonnements	69
Répartition géographique des abonnements délivrés à des ouvriers mineurs (janvier et juillet 1906)	72
Enquête spéciale auprès des Directeurs de Charbonnages (1909), ouvriers abonnés par bassin	76
Provenance des abonnés	82
Ouvriers abonnés du fond et de la surface	84
La concurrence à l'agriculture	87
Contenu des tableaux annexés	89
ANNEXES	
Charbonnages de l'Espérance et Bonne-Fortune :	91
I. Aire d'attraction	93
II. Abonnés au chemin de fer	96
III. Trajets à faire à pied	98
IV. Les mi-déracinés	100
Société anonyme d'Ougrée-Marihaye :	
I. Aire d'attraction	102
II. Abonnés au chemin de fer	104
III. Trajets à faire à pied	104
IV. Les mi-déracinés	105
Charbonnage du Bois-du-Luc :	
I. Aire d'attraction	107
II. Abonnés au chemin de fer	110
III. Trajets à faire à pied	112
IV. Les mi-déracinés	115
PLANCHES :	
Vis-à-vis de la page	
N° 1. Carte n° 1. Abonnements délivrés par les chemins de fer de l'Etat Belge à des ouvriers mineurs en janvier et juillet 1906.	72
N° 2. Carte n° 2a : les abonnés de 2 charbonnages du bassin de Namur	80
» 2b : » 11 » » de Mons	80
N° 3. » 3 : » 4 » » du Centre	80
N° 4. » 4 : » 3 » » de Charleroi	80
N° 5. » 5 : » 15 charbonnages du bassin de Liège	80
N° 6. » 6 : » du charbonnage de Patience et Beaujonc	88
» 7 : » » du Bois-d'Avroy	88
» 8 : » » du Horloz	88
» 9 : » des charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette	88
N° 7. » 10 : les abonnés des charbonnages de l'Espérance et Bonne Fortune	88
» 11 : les abonnés des charbonnages de Marihaye	88
» 12 : » » du Bois-du-Luc	88

117-1



CARTE N° 1

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

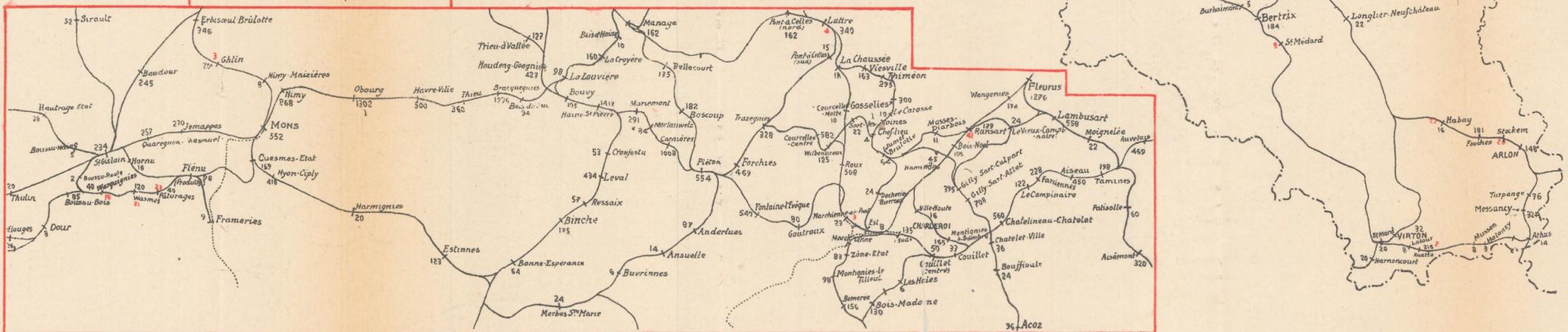
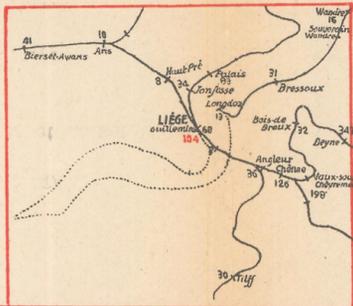
Abonnements délivrés en Janvier et Juillet 1906

à des

OUVRIERS MINEURS

Les abonnements pour un déplacement par semaine en rouge.
Ceux pour six ou sept déplacements par semaine en noir.

ECHELLE : $\frac{1}{65000}$



E. MAHAIM Fec.

Annales des Mines de Belgique, t. XVI, 1^{er} livr.

CARTE N° 2 (A ET B)

MINES DE HOUILLE

LES ABONNÉS AU CHEMIN DE FER DE DEUX CHARBONNAGES DU

BASSIN DE NAMUR

ET DE ONZE CHARBONNAGES DU

BASSIN DU COUCHANT DE MONS

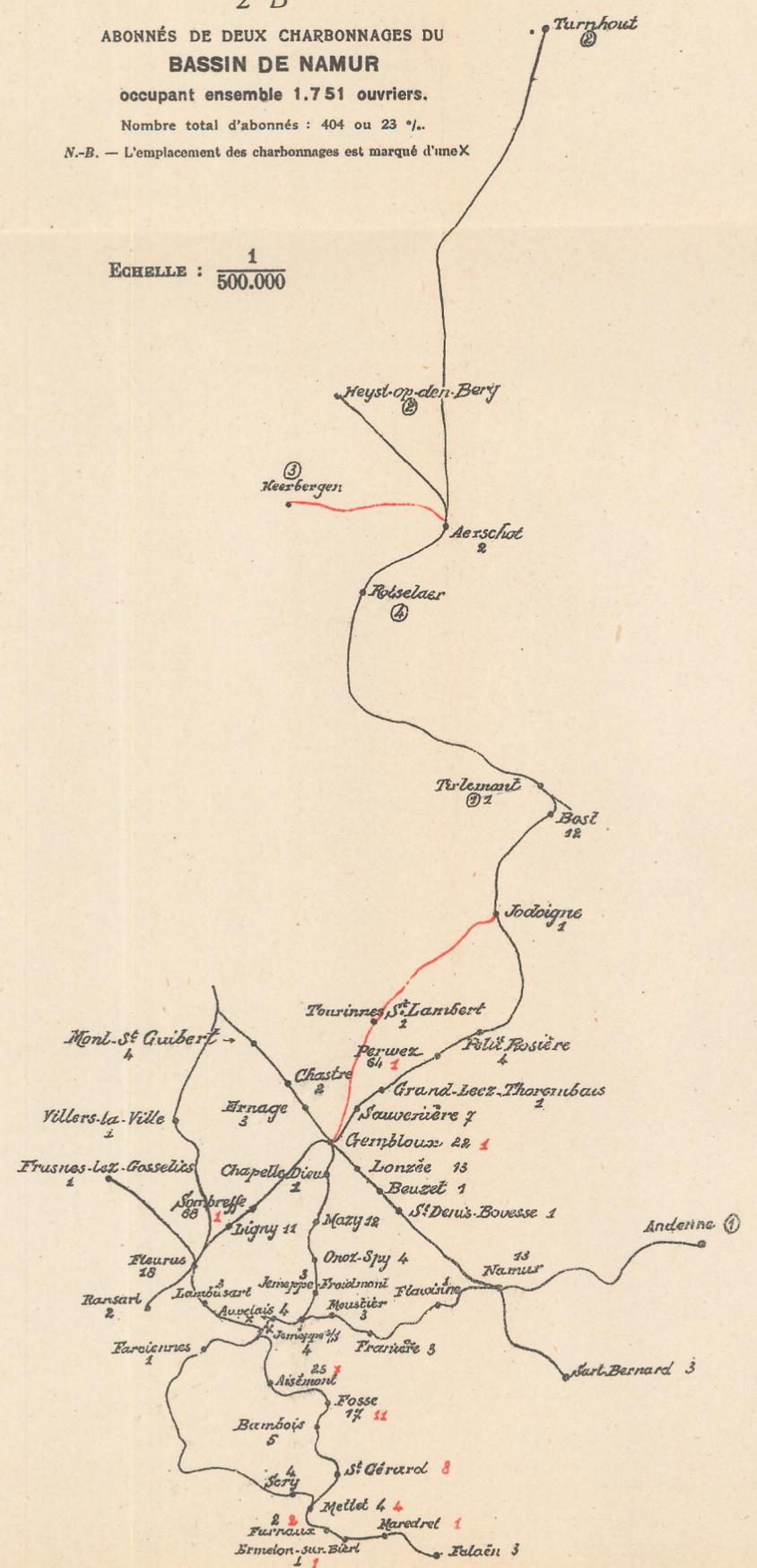
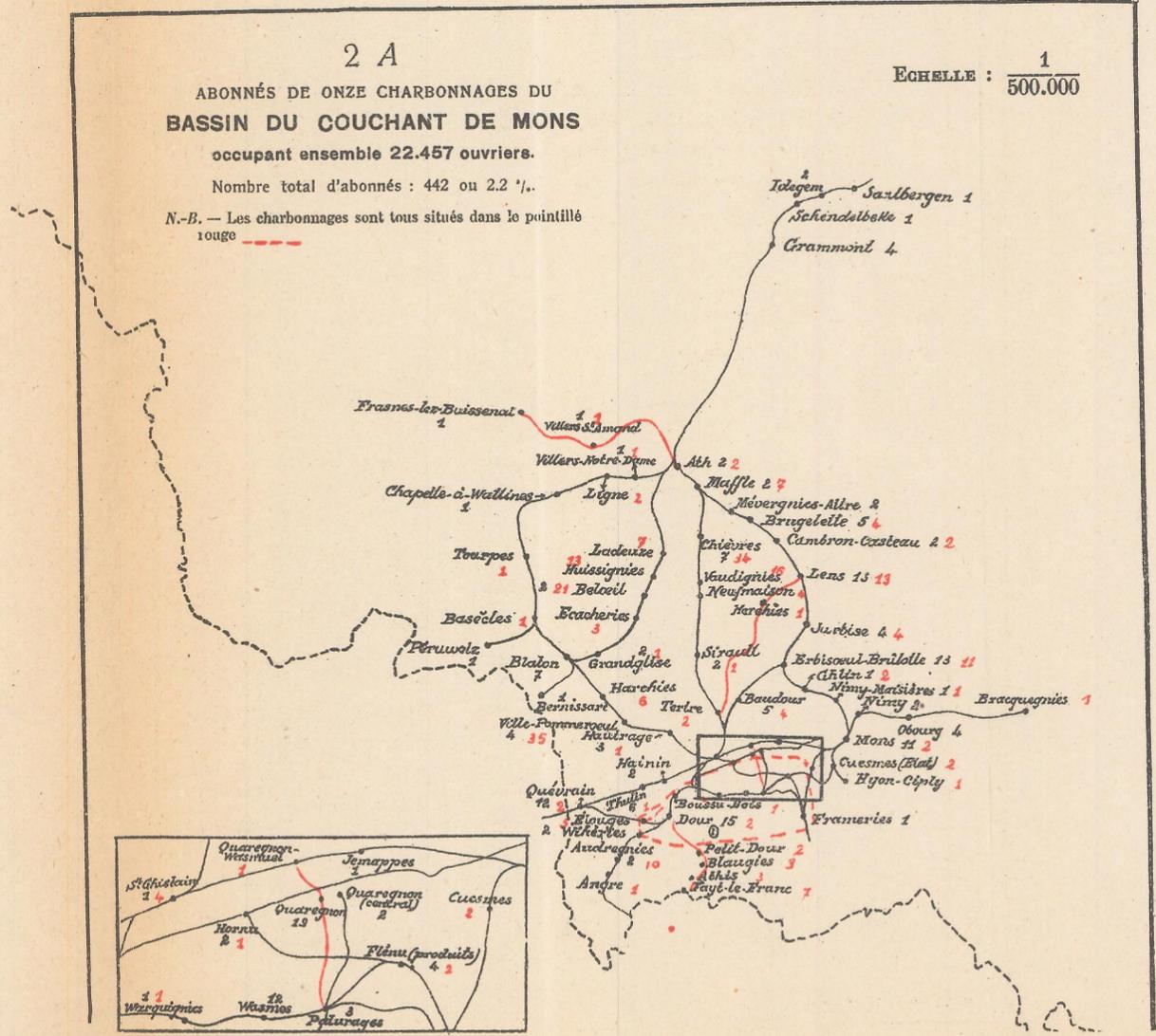
(Août et Décembre 1909)

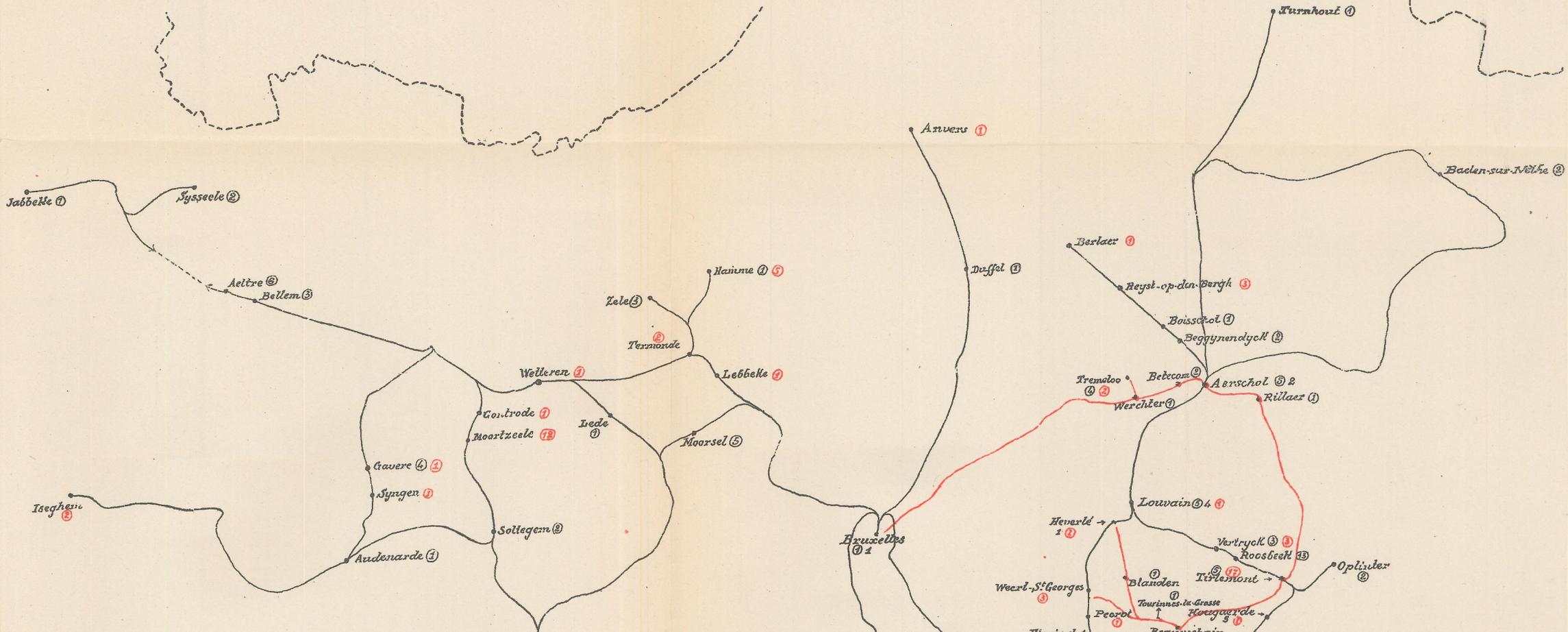
- ① Ouvriers du fond, abonnés à un déplacement par semaine.
- 1))) à six ou sept déplacements par semaine.
- ②) de la surface,) à un déplacement par semaine.
- 1))) à six ou sept déplacements par semaine.

N.-B. — Les chemins de fer vicinaux sont tracés à l'encre rouge.

2 B
 ABONNÉS DE DEUX CHARBONNAGES DU
BASSIN DE NAMUR
 occupant ensemble 1.751 ouvriers.
 Nombre total d'abonnés : 404 ou 23 %.
 N.-B. — L'emplacement des charbonnages est marqué d'une X

Echelle : $\frac{1}{500.000}$





CARTE N° 4

MINES DE HOUILLE

LES ABONNÉS AU CHEMIN DE FER DE TROIS CHARBONNAGES DU

BASSIN DE CHARLEROI

occupant ensemble 6.390 ouvriers
(Août 1909)

Nombre total d'abonnés : 778, ou 12,2 %

- 1. Ouvriers du fond, abonnés à un déplacement par semaine.
- 1 " " " " à six ou sept déplacements par semaine.
- ① " de la surface, " à un déplacement par semaine.
- 1 " " " " à six ou sept déplacements par semaine.

N.-B. — Les chemins de fer vicinaux sont tracés à l'encre rouge.

N.-B. — L'emplacement des charbonnages est marqué d'une x

ECHELLE : $\frac{1}{500000}$

E. MAHAIM FEC.

Annales des Mines de Belgique, t. XVI, 1^{er} livr.

CARTE N° 5

MINES DE HOUILLE

LES ABONNÉS AU CHEMIN DE FER DE QUINZE CHARBONNAGES DU

BASSIN DE LIÈGE

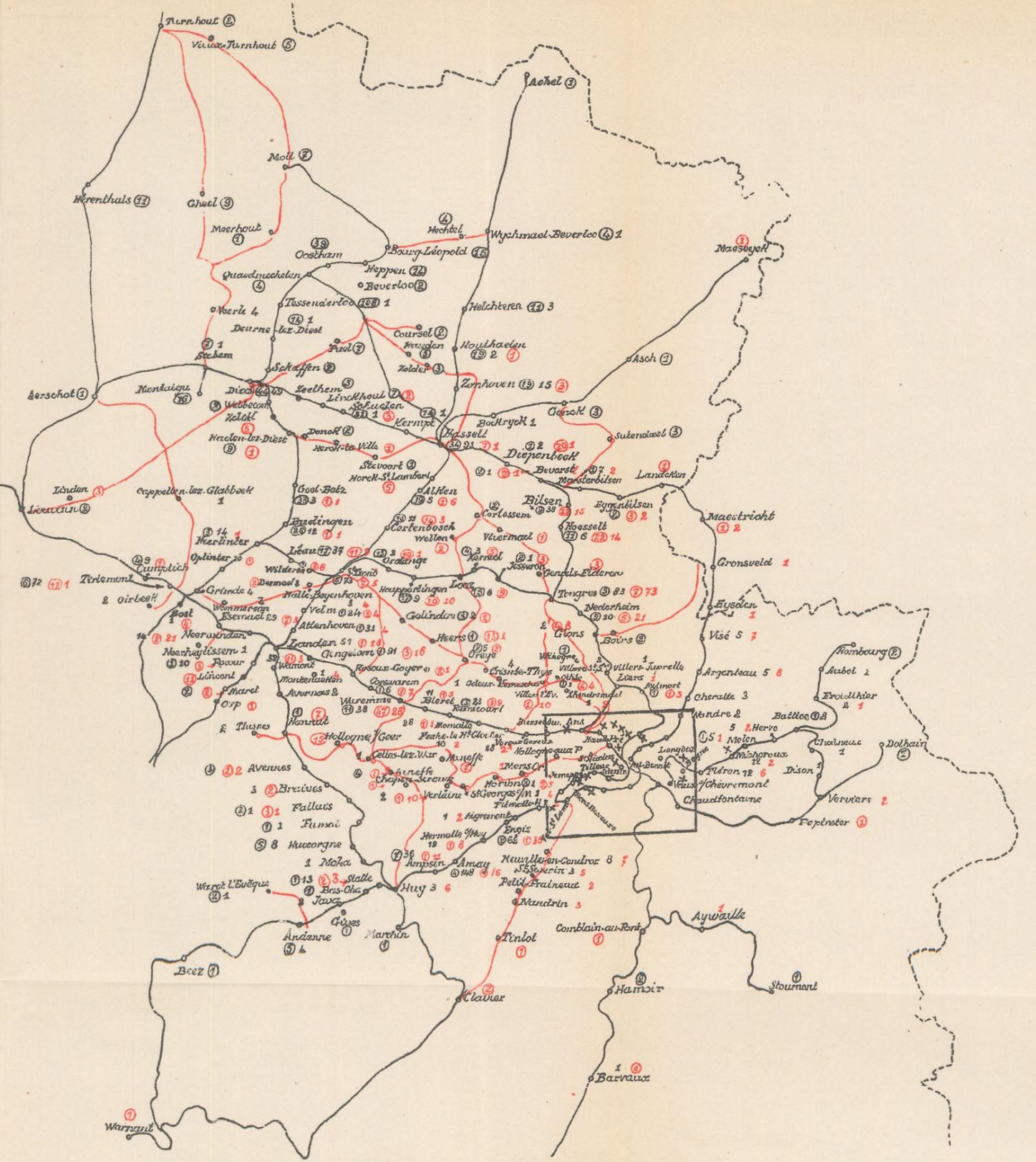
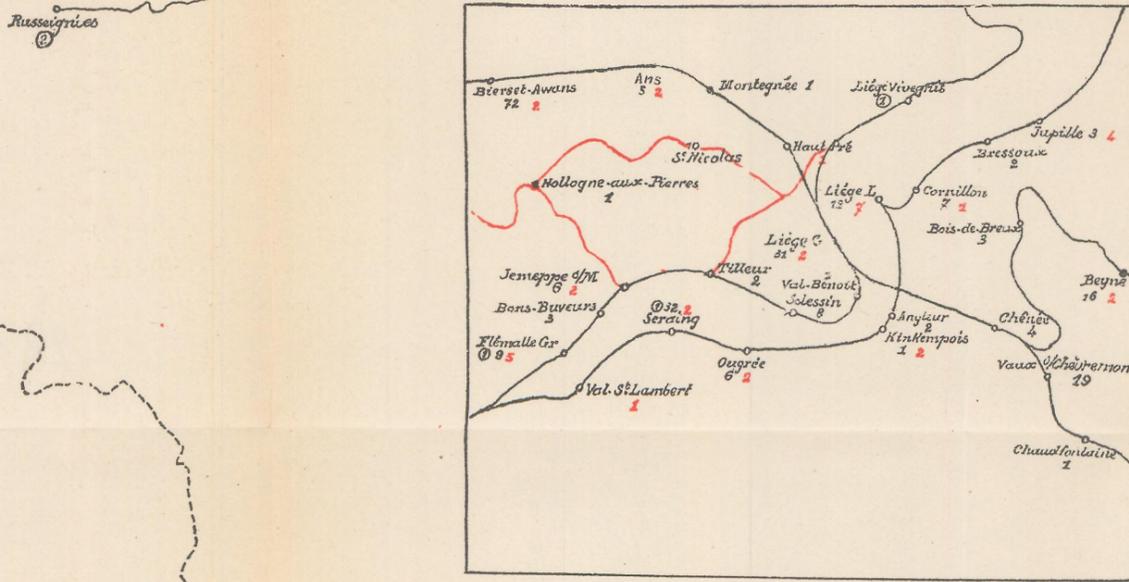
occupant ensemble 26.747 ouvriers
(Août-Septembre 1909)

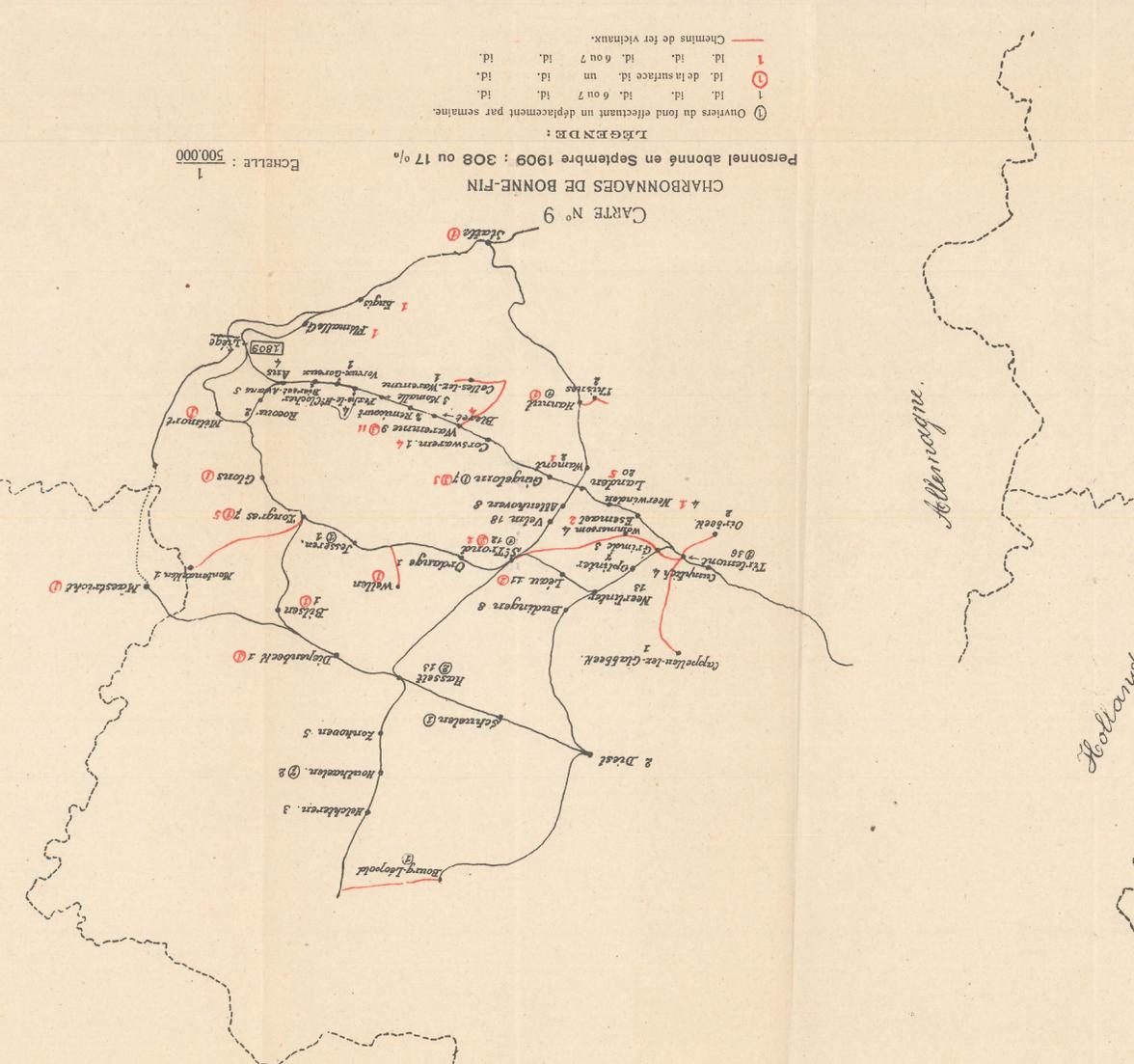
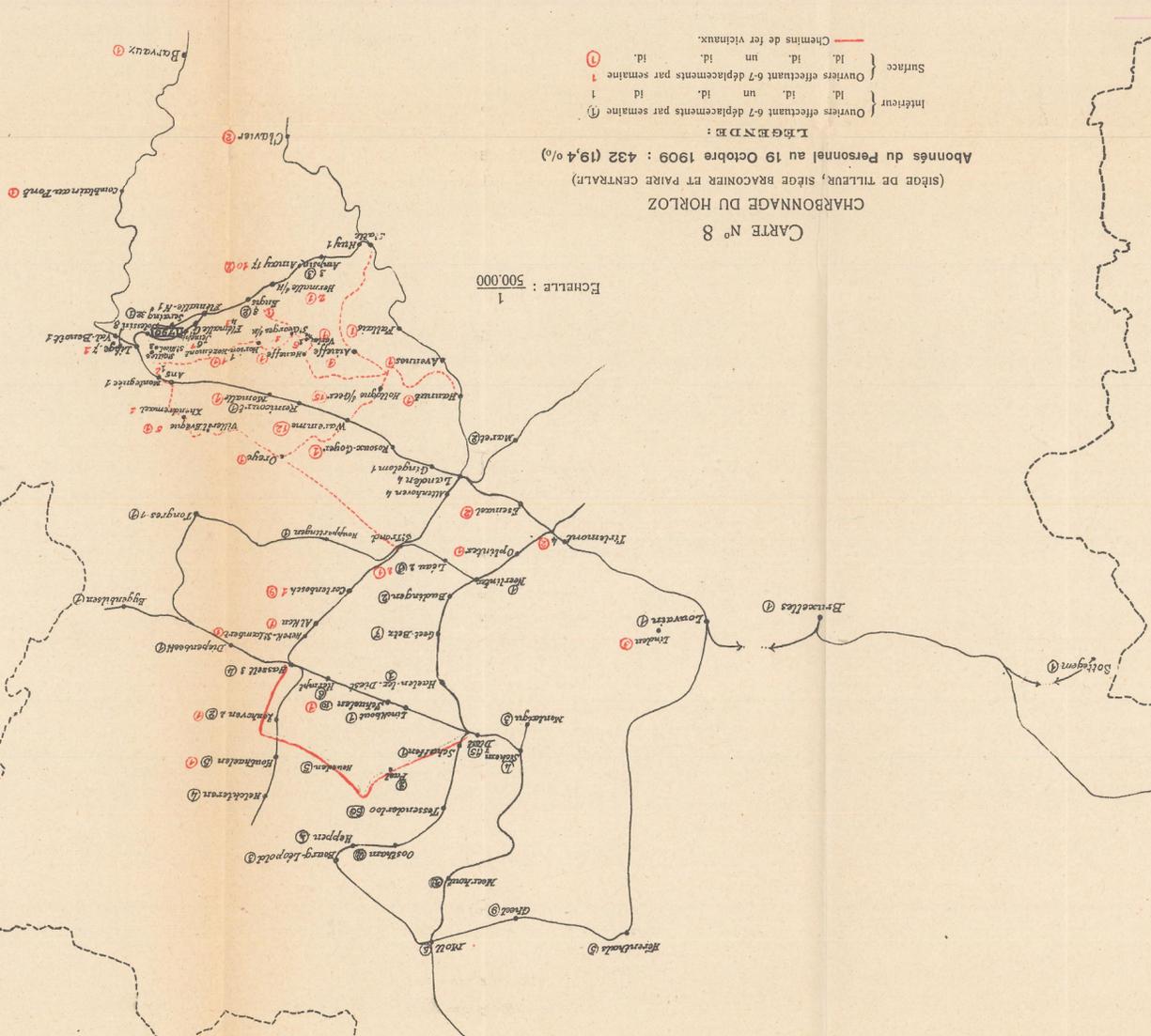
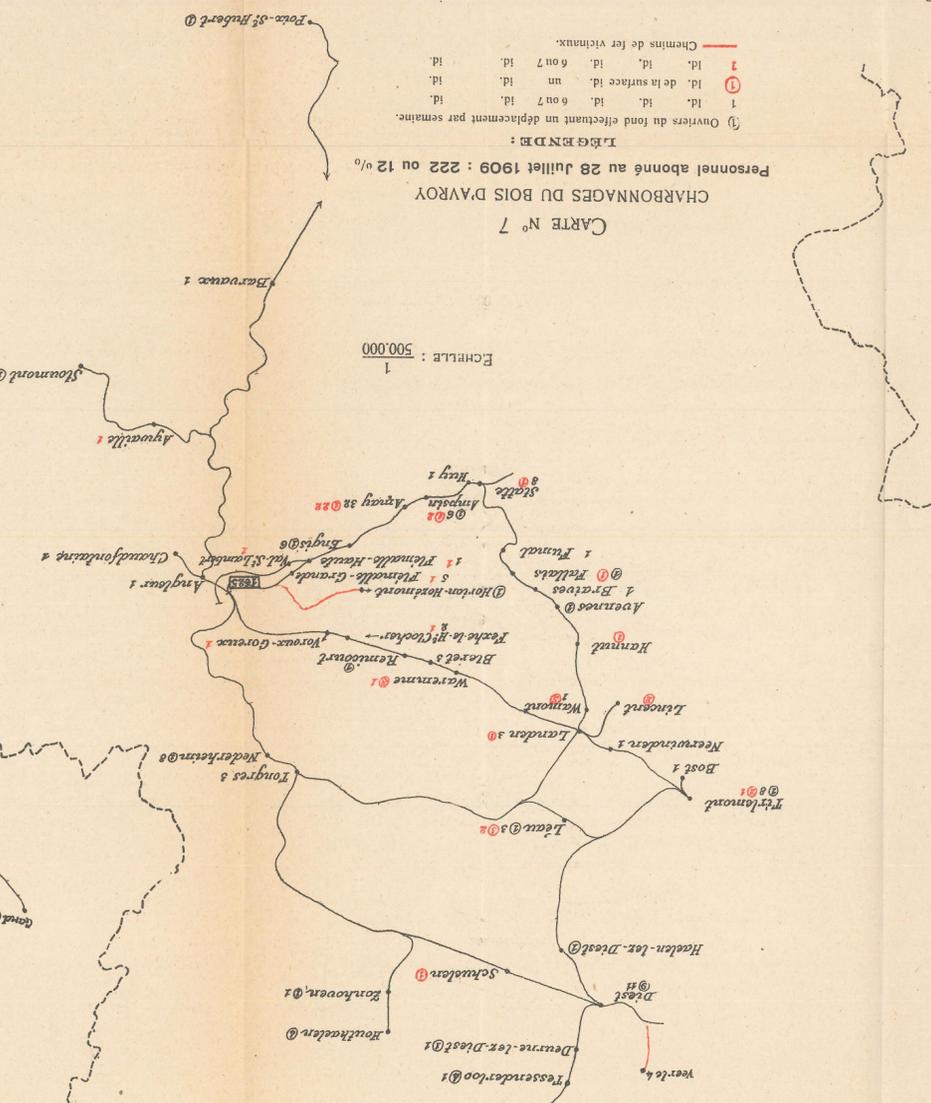
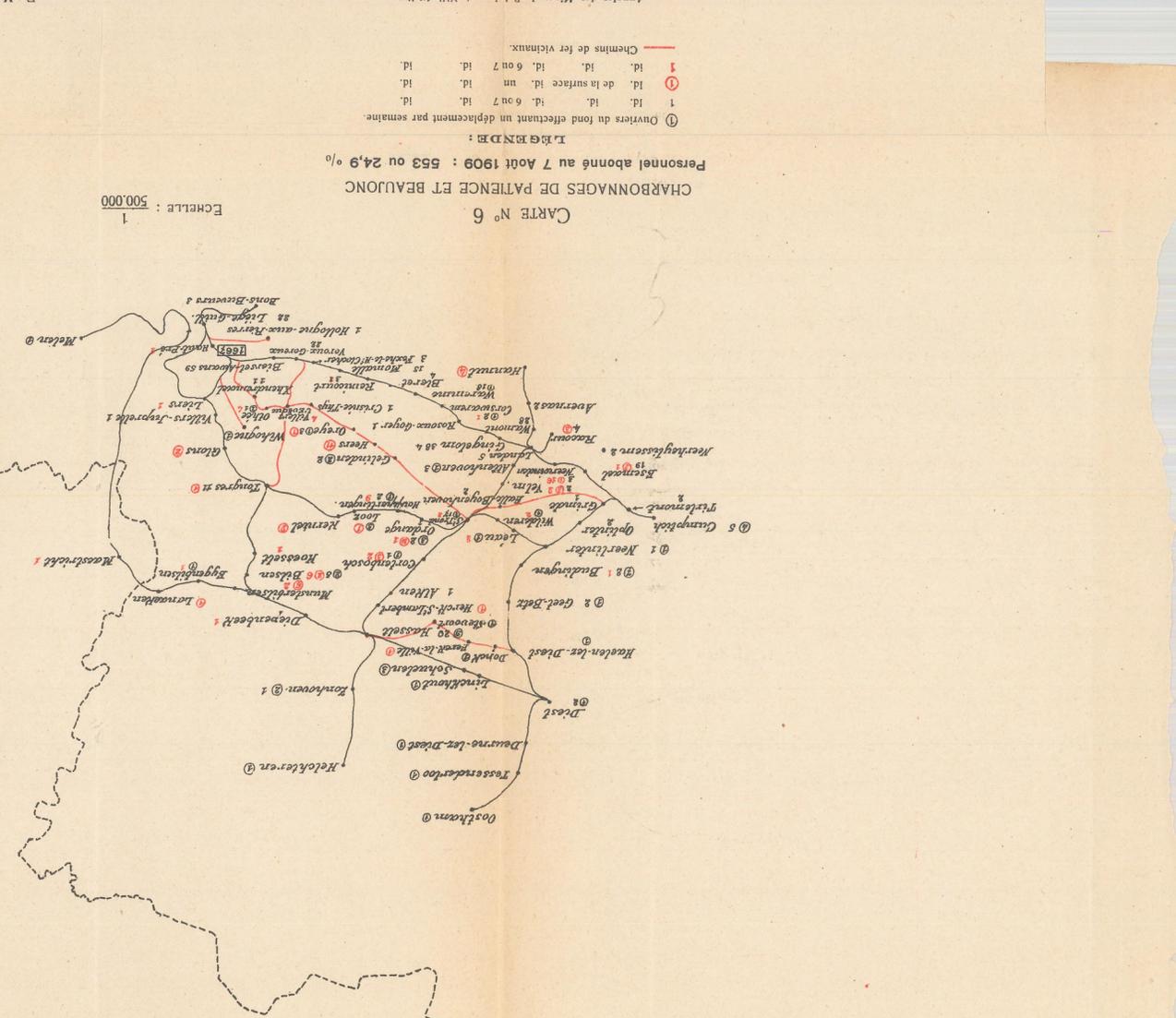
Nombre total d'abonnés : 3.487, ou 13,0 %

- ① Ouvriers du fond, abonnés à un déplacement par semaine.
- 1 " " " " à six ou sept déplacements par semaine.
- ① " " " " de la surface, " " à un déplacement par semaine.
- 1 " " " " " " " " à six ou sept déplacements par semaine.

N.-B. — Les chemins de fer vicinaux sont tracés à l'encre rouge.
L'emplacement des charbonnages est marqué d'une X

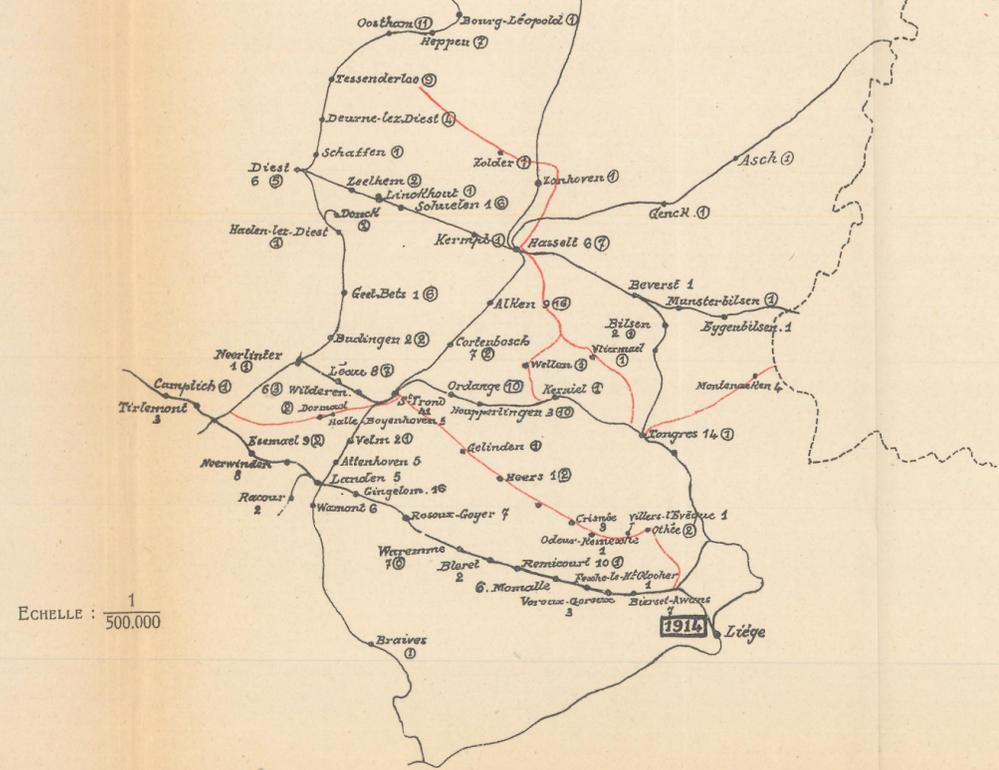
ECHELLE : $\frac{1}{500000}$





CARTE N^O 10
CHARBONNAGE DE L'ESPÉRANCE ET BONNE-FORTUNE
 (SIÈGES ESPÉRANCE, ST-NICOLAS ET BONNE-FORTUNE)
 Abonnés en Septembre 1909 : 371 ou 16,1 %

LÉGENDE :
 Ouvriers effectuant 6 ou 7 déplacements par semaine ①
 id. id. un seul déplacement id. 1
 Chemins de fer vicinaux. —



ECHELLE : 1/500.000



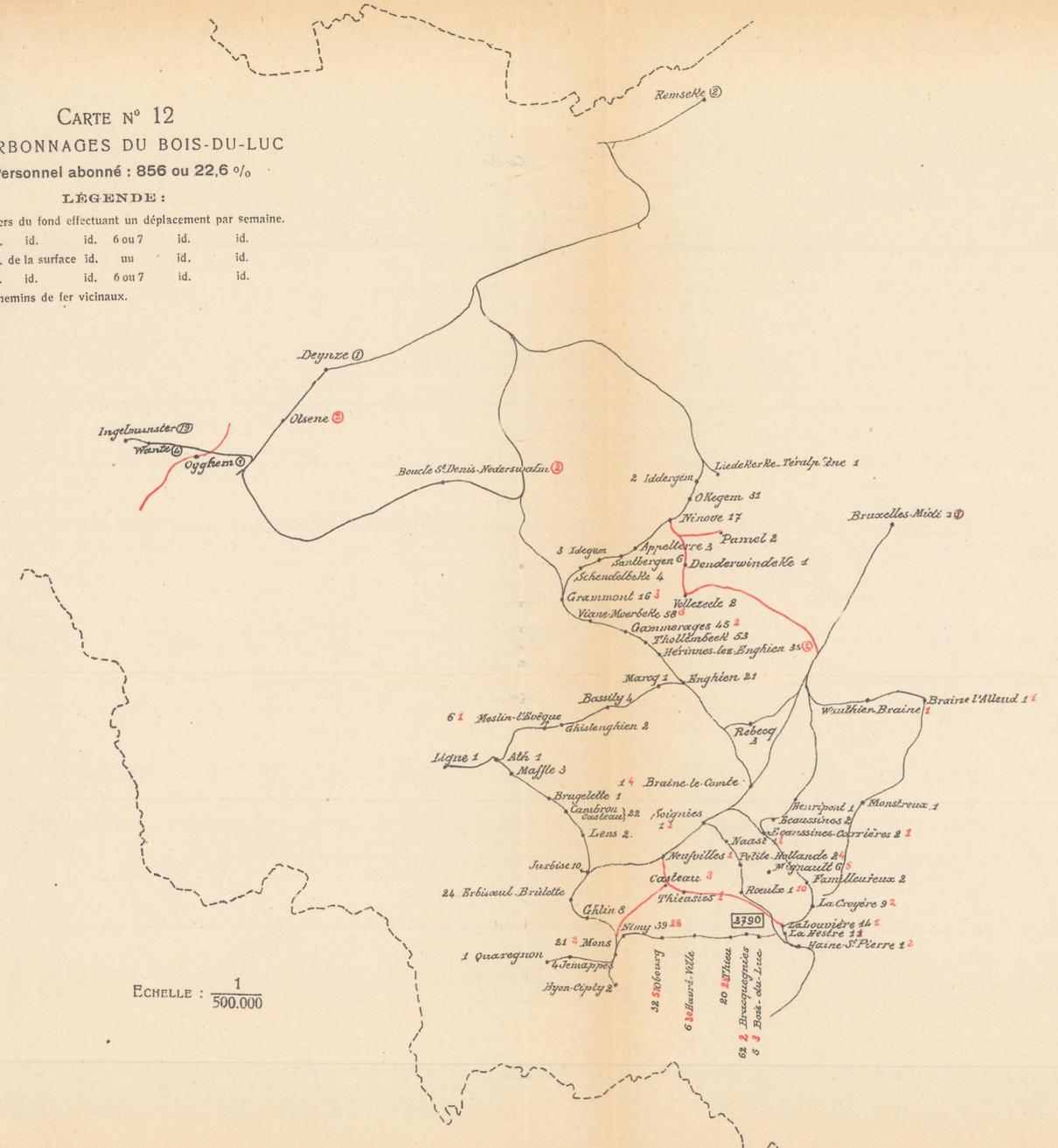
CARTE N^O 11
CHARBONNAGE DE MARIHAY
 Personnel abonné au 13 Septembre 1909 : 345 ou 11,9 %

LÉGENDE :
 ① Ouvriers du fond effectuant un déplacement par semaine.
 1 id. id. id. 6 ou 7 id. id.
 ① id. de la surface id. un id. id.
 1 id. id. id. 6 ou 7 id. id.
 Chemins de fer vicinaux. —

ECHELLE : 1/500.000

CARTE N^O 12
CHARBONNAGES DU BOIS-DU-LUC
 Personnel abonné : 856 ou 22,6 %

LÉGENDE :
 ① Ouvriers du fond effectuant un déplacement par semaine.
 1 id. id. id. 6 ou 7 id. id.
 ① id. de la surface id. un id. id.
 1 id. id. id. 6 ou 7 id. id.
 Chemins de fer vicinaux. —



ECHELLE : 1/500.000